



CHAMBRE DES COMMUNES
HOUSE OF COMMONS
CANADA

44^e LÉGISLATURE, 1^{re} SESSION

Comité permanent des affaires étrangères et du développement international

TÉMOIGNAGES

NUMÉRO 033

Le mercredi 26 octobre 2022

Président : M. Ali Ehsassi



Comité permanent des affaires étrangères et du développement international

Le mercredi 26 octobre 2022

• (1635)

[Traduction]

Le président (M. Ali Ehsassi (Willowdale, Lib.)): Bienvenue à la réunion numéro 33 du Comité permanent des affaires étrangères et du développement international.

La réunion d'aujourd'hui se déroule sous forme hybride, conformément à l'ordre de la Chambre adopté le jeudi 23 juin 2022. Les députés participent en personne ou à distance en utilisant l'application Zoom.

Pour garantir le bon déroulement de la réunion, j'aimerais transmettre certaines consignes aux témoins et aux députés.

Avant de prendre la parole, attendez que je vous nomme. Si vous participez par vidéoconférence, cliquez sur l'icône du microphone pour activer votre micro. Veuillez vous mettre en sourdine lorsque vous ne parlez pas. En ce qui concerne l'interprétation, pour les personnes qui sont sur Zoom, vous avez le choix, au bas de votre écran, entre le parquet, l'anglais ou le français. Pour ceux qui sont dans la salle, vous pouvez utiliser l'écouteur et choisir le canal désiré. Je vous rappelle que toutes les observations des députés et des témoins doivent être adressées à la présidence.

Conformément au paragraphe 108(2) du Règlement et à la motion adoptée par le comité le mercredi 21 septembre 2022, le comité commence son étude sur les inondations extrêmes au Pakistan.

J'ai maintenant le plaisir d'accueillir, du ministère des Affaires étrangères, du Commerce et du Développement, Mme Marie-Louise Hannan, directrice générale, Asie du Sud; M. Christopher Gibbins, directeur exécutif, Afghanistan-Pakistan; et Mme Tara Carney, directrice générale par intérim, Assistance humanitaire internationale.

Vous disposerez chacun de cinq minutes pour vos observations préliminaires, après quoi nous laisserons les membres du comité vous poser leurs questions.

Si nous pouvons commencer par...

M. Garnett Genuis (Sherwood Park—Fort Saskatchewan, PCC): Monsieur le président, puis-je invoquer le Règlement avant que les témoins commencent?

Le président: Oui, monsieur Genuis.

M. Garnett Genuis: Monsieur le président, j'ai été déçu — et peut-être est-ce le cas aussi d'autres membres — que la réunion de lundi soit annulée. De toute évidence, nous ne voulons pas que cela arrive, surtout avec un court préavis et sans consultation. Pouvez-vous dire au comité pourquoi la réunion de lundi a été annulée? J'espère que nous ne verrons pas d'annulations de réunions à la dernière minute. Nous aurions pu examiner plusieurs questions à cette réunion.

Je vous remercie.

Le président: Je vous remercie, monsieur Genuis.

Je dois dire que je sais bien que vous êtes déçu. Vous l'avez souligné à plusieurs reprises lors des débats à la Chambre hier. Je ne suis donc pas surpris.

Comme vous le savez, nous comptons vous entendre, vous et la principale marraine de ce projet de loi, la sénatrice Ataullahjan. La greffière a eu la gentillesse de vous joindre, vous et la sénatrice. Malheureusement, la sénatrice n'est pas libre lundi. Nous avons donc décidé que ce serait une perte de temps pour le comité si nous ne pouvions pas entendre la sénatrice Ataullahjan.

Allez-y, monsieur Genuis.

• (1640)

M. Garnett Genuis: Je ne sais pas si vous cherchez une réponse, mais je crois que la sénatrice Ataullahjan aurait préféré que le projet de loi soit étudié plus rapidement. Il me semble que mon avis à ce sujet est bien connu.

J'espère seulement que si, à l'avenir, des réunions sont annulées, les autres partis seront consultés avant de recevoir l'avis d'annulation. J'en resterai là, mais il me semble qu'au moins une consultation et une occasion de s'exprimer seraient les bienvenus.

Le président: Ce que je peux dire, monsieur Genuis, c'est que nous ne pouvons pas décider pour la sénatrice Ataullahjan.

Nous nous efforcerons de veiller à ce que le comité consacre bien du temps à votre projet de loi, au projet de loi de la sénatrice Ataullahjan. Nous sommes très impatients d'avoir une discussion approfondie sur ce projet de loi.

Allez-y, monsieur Bergeron.

[Français]

M. Stéphane Bergeron (Montarville, BQ): Si j'ai bien compris, il n'y a pas de témoins qui participent à la réunion à distance.

[Traduction]

Le président: Si. Nous avons des témoins pour les deux heures.

[Français]

M. Stéphane Bergeron: D'accord.

Alors, je veux m'assurer que les tests de son ont été effectués, et ce, avec succès. Est-ce le cas?

[Traduction]

Le président: Oui.

[Français]

M. Stéphane Bergeron: J'ai une autre question, monsieur le président.

Nous avons reçu un calendrier amendé qui semble indiquer que nous devrions fournir nos listes de témoins demain. Ai-je manqué un épisode?

[Traduction]

Le président: Oui, comme l'explique la greffière, c'est important, et il est important que tous les membres du comité le sachent.

Comme vous le savez, nous essayons de tenir le plus de réunions possible, mais pour que ce soit possible, il est important que chaque membre fournisse à la greffière sa liste de témoins pour Haïti avant la fin de la journée demain.

Nous n'avons pas eu l'occasion d'en parler à de précédentes réunions du comité, mais je demande à tous les membres de l'inscrire dans leur calendrier pour être certain de...

[Français]

M. Stéphane Bergeron: Monsieur le président, êtes-vous conscient que c'est un échéancier extrêmement serré?

[Traduction]

Le président: Pour la gouverne de tous les membres du comité, lundi prochain, pendant la première heure, nous recevrons le ministre Sajjan au sujet des inondations au Pakistan, mais la deuxième heure sera consacrée à Haïti.

Est-ce que tout le monde est d'accord?

Pouvons-nous passer aux témoins?

[Français]

M. Stéphane Bergeron: D'accord, il faudra s'en accommoder, mais il est tout à fait inusité qu'on nous demande de fournir une liste de témoins selon un échéancier si serré.

[Traduction]

Le président: J'en suis désolé, monsieur Bergeron, mais nous faisons de notre mieux.

Je voudrais remercier la greffière et l'analyste d'avoir organisé ces réunions aussi rapidement. Nous leur laissons généralement très peu de temps pour cela et ils sont toujours à la hauteur. Je suis désolé des inconvénients que cette situation peut causer, mais c'est ce qui arrive quand nous sommes constamment en retard dans les audiences du comité.

Cela étant dit, nous allons passer à nos témoins.

Encore une fois, je vous remercie de votre présence aujourd'hui.

Nous commencerons par Mme Hannan.

Mme Marie-Louise Hannan (directrice générale, Asie du sud, ministère des Affaires étrangères, du Commerce et du Développement): Je vous remercie, monsieur le président.

Je préciserai avant de commencer que, comme nous sommes tous d'Affaires mondiales Canada, de la même organisation, j'ai préparé

quelques observations au nom de notre organisation. Mes collègues n'en ont pas. Nous pourrions donc passer encore plus rapidement aux questions.

Le président: Comme vous voulez.

Mme Marie-Louise Hannan: Je vous remercie.

Monsieur le président, membres du comité, je vous remercie de nous avoir invités à venir aujourd'hui vous parler des destructions causées par les inondations au Pakistan, de l'engagement du Canada et de la réponse d'Affaires mondiales Canada à la crise en soutien à la population pakistanaise.

[Français]

Le Canada a une histoire de plus de 70 ans de coopération fructueuse avec le Pakistan. Notre relation bilatérale avec le Pakistan est solide et étayée par des liens interpersonnels étendus. Ensemble, nous nous attaquons à des problèmes mondiaux urgents, tels que la crise climatique et la reprise économique après la pandémie de la COVID-19.

• (1645)

[Traduction]

Le Pakistan se classe au huitième rang mondial des pays les plus touchés par les changements climatiques et le risque de phénomènes météorologiques extrêmes y est grand. Les températures devraient monter de 3°C à 6°C au Pakistan d'ici 2100, ce qui est supérieur à la moyenne mondiale.

Les précipitations devraient connaître des variations annuelles plus grandes, et les régions côtières de faible altitude sont à la merci de l'élévation du niveau des océans. Le Pakistan est considéré comme un pays exposé à un stress hydrique important, car les glaciers de l'Himalaya, principale source d'eau douce du Pakistan, reculent.

Depuis la mi-juin de cette année, les pluies de mousson torrentielles et les inondations touchent plus de 33 millions de personnes, 20,6 millions de personnes ont besoin d'aide humanitaire et il y a eu plus de 1 700 morts.

Depuis la première semaine d'août cette année, des quantités d'eau sans précédent se sont accumulées à cause des précipitations supérieures à la normale, surtout dans le Baloutchistan et le Sindh, où les précipitations ont battu des records vieux de 62 ans avec une augmentation de 450 %.

Les eaux ont commencé à reculer, mais 37 000 kilomètres carrés de terres restent inondés sur l'ensemble du Pakistan, par rapport à 42 000 kilomètres carrés à la fin du mois de septembre.

[Français]

Le ministère s'est engagé à travailler aux côtés de la communauté mondiale pour fournir aux personnes les plus vulnérables du Pakistan une assistance urgente et vitale ainsi qu'un soutien au relèvement.

L'ampleur des dégâts causés par les inondations a obligé le Canada à apporter sa contribution, avec la communauté internationale, pour répondre aux besoins immédiats et à long terme.

Le ministre du Développement international, M. Sajjan, s'est rendu au Pakistan en septembre 2022 et y est resté du 12 au 14. Il était accompagné de trois députés: Mme Iqra Khalid, Mme Salma Zahid et M. Shafqat Ali. Je veux souligner que mon collègue M. Christopher Gibbins, qui est parmi nous aujourd'hui, a également accompagné le ministre Sajjan lors de son voyage au Pakistan en septembre.

La visite visait à la fois à signaler le soutien du Canada au peuple pakistanais et à voir comment le Canada pourrait mieux jouer son rôle quant à la réponse à la crise.

Lors de son témoignage, la semaine prochaine, le ministre vous communiquera sans doute les détails de ce qu'il a vu et entendu.

[Traduction]

Le 29 août, le Canada a d'abord répondu en annonçant le financement de 5 millions de dollars d'aide humanitaire. Ensuite, le 13 septembre, le Canada a augmenté son aide totale au Pakistan à la suite des inondations, la portant à 33 millions de dollars. Ce chiffre comprend un fonds de contrepartie de 7,5 millions de dollars.

De plus, le Canada a aussi financé le déploiement au Pakistan d'un spécialiste de l'aide humanitaire dans le cadre de son projet de déploiement de spécialistes de l'aide humanitaire au sein de la Société canadienne de la Croix-Rouge et appuyé la mobilisation d'articles non alimentaires essentiels provenant des stocks humanitaires se trouvant à Dubaï et à Mississauga.

Le 4 octobre, le gouvernement du Pakistan et l'ONU ont augmenté ensemble l'appel aux dons pour aider le pays face aux inondations, le portant de 160 à 816 millions de dollars américains. Il s'agissait de faire face aux besoins croissants et à l'ampleur des destructions causées par cette catastrophe. Plus de deux millions de maisons ont été détruites ou endommagées, obligeant la population à vivre dehors, à ciel ouvert, exposée aux risques de dengue et de paludisme, de même qu'aux intempéries. Plus de 1 500 centres d'aide et de santé ont été très endommagés, tout comme 13 000 kilomètres de routes, ce qui fait qu'il est difficile et parfois impossible d'atteindre les familles et les collectivités dans le besoin.

[Français]

Récemment, soit le 14 octobre, des représentants canadiens ont participé à une table ronde de haut niveau organisée par la Banque mondiale, à Washington, et portant sur la façon de répondre aux conséquences des inondations catastrophiques au Pakistan.

En ce qui concerne les prochaines étapes, la Banque mondiale, le Programme des Nations unies pour le développement, la Banque asiatique de développement, le gouvernement du Pakistan et l'Union européenne se sont engagés à préparer une évaluation des besoins suivant la catastrophe afin de fournir une première évaluation des répercussions de la situation entourant les inondations de 2022, qui est toujours en évolution.

[Traduction]

L'évaluation des besoins, quand elle sera possible, fera le détail des dégâts matériels, des pertes économiques et des besoins chiffrés du Pakistan en matière de rétablissement.

Le Canada continuera d'aligner ses secours et son aide au rétablissement sur les besoins définis des plus vulnérables au Pakistan. Le ministère loue le travail des organisations locales et internationales face à la crise, et nous resterons en contact avec la société civile, avec d'autres donateurs internationaux, avec le gouvernement

du Pakistan et avec l'ONU pour voir comment aider au mieux les populations vulnérables touchées par les inondations au Pakistan.

Je vous remercie.

• (1650)

Le président: Je vous remercie, madame Hannan.

Je devrais répéter, pour la gouverne de tous les membres du comité, le poste qu'occupe chacun de nos témoins.

Mme Hannan est directrice générale, Asie du Sud. M. Gibbins est directeur exécutif, Afghanistan-Pakistan, et il était ministre lors de ma visite au Pakistan. Mme Carney est directrice générale par intérim, Aide humanitaire internationale.

Ce rappel étant fait, nous allons passer aux questions des membres du comité.

Monsieur Genuis, vous êtes le premier.

M. Garnett Genuis: Je vous remercie, monsieur le président.

Il s'agit d'une question, d'une étude, très importante. Je suis heureux que notre parti ait pu insister pour que plus d'audiences y soient consacrées parce que je pense que c'est un dossier que nous devons examiner et au sujet duquel nous devons poser des questions.

Je commencerai par creuser la question des programmes de contrepartie que le gouvernement utilise pour l'aide humanitaire. Voilà un problème que j'ai toujours soulevé lors d'autres crises humanitaires: le fait que le gouvernement ait pris le pli de créer des programmes de contrepartie qui ne s'appliquent qu'à certains organismes de bienfaisance et pas à d'autres.

Résultat — et j'anticipe des témoignages que nous entendrons dans la deuxième heure —, des organisations qui sont présentes et actives sur le terrain, et qui ont de grandes capacités, sont exclues des avantages du programme de contrepartie et ont, en fait, beaucoup plus de mal à recueillir des fonds, parce que leurs donateurs leur demandent comment il se fait que le gouvernement du Canada verse des fonds de contrepartie à ces autres organisations et pas à elles. Autrement dit, la politique du gouvernement, pour ce qui est de verser arbitrairement des fonds de contrepartie à certaines organisations et pas à d'autres, risque de nuire à la réputation de ces dernières qui sont présentes et qui font du bon travail.

J'en ai déjà parlé, au sujet du Liban et de l'Ukraine. Nous en avons parlé dans le contexte du programme de contrepartie que le Canada a annoncé pour les provinces de l'Atlantique. Je ne sais pas si ces préoccupations, soulevées par des parlementaires et par l'ensemble de la collectivité, sont même entendues. Encore une fois, nous avons un cas où le gouvernement verse sélectivement des fonds de contrepartie pour des dons à certaines organisations et pas à d'autres. Cela fait beaucoup de dégâts et porte surtout préjudice à de nombreuses petites organisations communautaires, notamment créées par la diaspora.

Que se passe-t-il? Pourquoi ne tient-on pas compte des préoccupations soulevées et pourquoi persiste-t-on à verser des contributions de contrepartie à certaines organisations et pas à d'autres?

Mme Marie-Louise Hannan: Monsieur le président, pour les questions relatives au Programme d'aide humanitaire, je laisserai la parole à ma collègue, Mme Carney, qui est responsable de ce secteur à Affaires mondiales.

Mme Tara Carney (directrice générale par intérim, Assistance humanitaire internationale, ministère des Affaires étrangères, du Commerce et du Développement): Monsieur le président, je vous remercie de la question.

Les fonds de contrepartie sont un outil important pour le Canada quand il répond à une catastrophe naturelle, notamment pour ce qui est de mobiliser les Canadiens. C'est pourquoi nous avons préétabli des mécanismes de fonds de contrepartie avec certains partenaires qui sont, d'ailleurs, des partenaires du secteur humanitaire expérimentés, capables de se mettre à l'oeuvre directement sur le terrain. Ce que fait un fonds de contrepartie comme celui-ci... par le biais de la Coalition humanitaire canadienne, qui comprend 12 partenaires humanitaires clés, ainsi que leurs réseaux, comme la Canadian Foodgrains Bank, qui regroupe un vaste réseau de plus petites organisations.

Ce qu'un fonds de contrepartie nous permet de faire — bien qu'il y ait quelques limites —, c'est de réagir très rapidement et en temps opportun parce que les vérifications préalables et les activités de fond ont déjà été faites pour ces organisations. Cela nous permet aussi de verser des fonds de contrepartie pour les dons individuels des Canadiens, afin qu'ils sachent que, s'ils donnent un dollar, nous donnerons aussi un dollar à l'organisation qui a collecté les fonds.

Le mécanisme du fonds de contrepartie est également important en ceci qu'il nous permet de réagir en temps opportun, de manière à ne pas être retardés pendant que la collecte de fonds se poursuit.

• (1655)

M. Garnett Genuis: Monsieur le président, avec tout le respect que je vous dois, le témoin n'a pas vraiment répondu à ma question.

Je suis d'accord que les programmes de contrepartie sont merveilleux en principe, mais il y a nettement un problème quand on exclut certaines organisations. Je conviens que les organisations bénéficiaires de ce programme font un excellent travail, mais si on offre un programme social aux habitants d'une province et pas d'une autre, ou aux personnes d'une certaine couleur de cheveux et pas à ceux d'une autre, on peut comprendre que les gens protesteraient.

Pourquoi a-t-on un programme de contrepartie qui exclut délibérément d'autres organisations qui font du bon travail? Dans bien des cas, ce sont de petites organisations créées par la diaspora, bien implantées sur le terrain, qui sont laissées de côté, en faveur de partenaires établis du gouvernement — en fait, de grandes organisations qui ont des relations préexistantes avec le gouvernement, par opposition à certaines des petites organisations qui sont pourtant très actives et présentes.

Pouvez-vous essayer de nouveau de répondre à ma question et d'expliquer pourquoi le gouvernement ne cherche pas d'autres solutions pour être plus inclusif dans ce domaine?

Mme Tara Carney: Le mécanisme de fonds de contrepartie, en sa forme actuelle, repose sur les leçons tirées de précédentes tentatives faites pour inciter les Canadiens à participer à l'aide humanitaire.

Notre objectif, quand se produit une catastrophe naturelle, est vraiment de faire en sorte que les fonds arrivent rapidement aux populations les plus touchées sur le terrain. Pour cela, nous devons avoir un mécanisme prêt à enclencher, pour ainsi dire en appuyant sur un bouton pour ensuite, une fois la collecte de fonds terminée, envoyer très vite l'argent.

Il existait, dans le temps, des mécanismes qui permettaient d'avoir un fonds de contrepartie d'une plus grande portée, de sorte qu'il y avait un partenariat plus large de personnes capables de donner à des organisations. Toutefois, les fonds mettaient du temps à parvenir aux populations les plus touchées par la crise et parfois, en fait, les fonds partaient bien après que le...

M. Garnett Genuis: Mon temps de parole est presque terminé, mais pouvez-vous donner par écrit au comité la preuve de ce que vous avancez?

Le président: Je suis désolé, monsieur Genuis, mais votre temps de parole est écoulé.

M. Garnett Genuis: Juste un oui ou un non...

Le président: Nous avons dépassé les six minutes, monsieur Genuis. Votre temps de parole est terminé.

M. Garnett Genuis: J'espère que vous pourrez en communiquer la preuve par écrit au comité.

Le président: La parole est maintenant à M. Sarai, qui dispose de six minutes.

M. Randeep Sarai (Surrey-Centre, Lib.): Je vous remercie.

Je suis heureux, monsieur Gibbins, que vous soyez allé là-bas. Les Canadiens d'origine pakistanaise de ma circonscription me sollicitent beaucoup. Ils sont très inquiets, comme de nombreux membres de la diaspora pendjabi en général originaires de cette région.

Ce que je veux savoir... Nous savons tous que c'est à cause des changements climatiques, mais dans quelle mesure les changements climatiques ont-ils influé sur l'ampleur des inondations et des destructions qu'elles ont causées au Pakistan?

Qui veut répondre?

Mme Marie-Louise Hannan: Je laisserai mon collègue, M. Gibbins, répondre à la question.

Si je comprends bien, la question est dans quelle mesure les changements climatiques ont-ils eu une incidence sur les inondations?

M. Christopher Gibbins (directeur exécutif, Afghanistan-Pakistan, ministère des Affaires étrangères, Commerce et du Développement): Ils en ont une, assez importante même. Comme nous le disions dans les observations préliminaires, l'augmentation des précipitations était nettement supérieure à ce qui a été enregistré dans le passé, et les précipitations augmentent. S'ajoute à cela la fonte des glaciers de l'Himalaya, ce qui alimente aussi le débit des cours d'eau. À cause du volume des précipitations, le sol est complètement saturé, c'est pourquoi la superficie encore inondée demeure aussi grande, et il continuera d'en être ainsi pendant assez longtemps encore.

Il est juste de dire que les changements climatiques représentent un facteur important. Il y avait d'autres facteurs aussi. N'importe quel pays qui recevrait une telle quantité de précipitations... L'infrastructure ne pouvait pas résister à ces conséquences. Il s'agit manifestement de quelque chose que nous devons résoudre à l'échelle mondiale. C'était certainement un défi, et c'est aussi un défi pour le Pakistan.

M. Randeep Sarai: Sur le même sujet des changements climatiques, nous savons, évidemment, que la réduction des émissions de gaz à effet de serre aidera, mais c'est quelque chose de mondial.

Comment le Canada peut-il aider le Pakistan en ce qui concerne les infrastructures pour atténuer de tels dommages dans le futur, qu'il s'agisse de digues, de zones inondables, de zones contrôlées ou de barrages?

M. Christopher Gibbins: Cette question posera un énorme défi à la communauté internationale en raison de l'ampleur du sujet. Comme nous le soulignons dans les observations préliminaires, l'évaluation des besoins est toujours en cours et nous en attendons tous impatiemment les résultats. Elle est menée en étroite collaboration avec le gouvernement du Pakistan, de même que son examen et sa finalisation, de sorte qu'elle correspond en fait à son évaluation des besoins en question.

Le Canadien contribue à plusieurs fonds internationaux qui pourront commencer, dans un premier temps, à régler certains de ces problèmes d'infrastructure immédiats. Le Canada participera très certainement à ces conversations, que ce soit à la Banque mondiale, à la Banque asiatique de développement ou au Fonds monétaire international.

• (1700)

M. Randeep Sarai: Savez-vous si une partie des 5,3 milliards de dollars de la participation du Canada au financement international de la lutte contre les changements climatiques est versée au Pakistan ou si une demande a été présentée à cette fin?

M. Christopher Gibbins: Je ne suis au courant d'aucune demande, mais je sais que le Pakistan est en droit de demander à bénéficier de ces fonds. Il s'agit assurément d'un des pays mentionnés en tête de liste de ceux admissibles, en partie en raison de leur vulnérabilité climatique.

M. Randeep Sarai: Le 17 août, la ministre Joly a parlé avec M. Bilawal Bhutto Zardari. Comment s'est passée la première interaction entre les ministres et comment qualifieriez-vous les relations bilatérales entre le Canada et le Pakistan?

Mme Marie-Louise Hannan: L'interaction a été très amicale. Je peux dire que j'ai assisté à cet appel et que c'était un très bon début d'interaction avec son homologue. De manière générale, nous entretenons des relations avec le Pakistan depuis bien plus de... Il me semble que nous fêtons nos 75 ans de relations. Nos deux pays, qui coopèrent dans plusieurs instances, entretiennent des relations bilatérales à la fois bonnes et saines.

Nous comptons continuer de soutenir le Pakistan tout au long de cette période très difficile qu'il traverse à cause des inondations. L'attention du monde est sur le Pakistan en ce moment, et nous sommes heureux d'aider ce pays partenaire et ami.

M. Randeep Sarai: Le Canada a-t-il pensé à partager des technologies ou des méthodes d'ingénierie?

Nous avons un immense bassin hydrographique. Le Canada est construit principalement sur des bassins versants et il a fait face à des types de scénarios semblables, comme récemment à Abbotsford, en Colombie-Britannique. Pour ce qui est de surélever des villages ou d'autres types de scénarios, le Canada a-t-il offert des échanges de technologie sur les façons d'atténuer les risques d'inondation à l'avenir, surtout en ce qui concerne les besoins du bétail, des humains et de l'agriculture?

Mme Marie-Louise Hannan: Monsieur le président, je peux certainement confirmer que, par l'intermédiaire du Service des délégués commerciaux du Canada, qui est très actif sur le terrain au Pakistan, nous sommes en contact avec le gouvernement et le secteur privé au Pakistan pour offrir des technologies, une assistance et un

savoir-faire canadiens qui pourraient aider à régler ces aspects problématiques.

Il y a toujours un processus annuel qui vise à établir l'objectif et à déterminer dans quels domaines nous pourrions offrir le plus utilement une assistance. Il en est certainement tenu compte dans notre planification annuelle des activités et dans les secteurs prioritaires où essayer d'apporter le bon type de compétences canadiennes pour aider à régler les problèmes auxquels le Pakistan fait face.

M. Randeep Sarai: Je vous remercie.

Le président: Je vous remercie, monsieur Sarai.

Nous passons à M. Bergeron, qui disposera de six minutes.

[Français]

M. Stéphane Bergeron: Merci, monsieur le président.

Je remercie les témoins d'être des nôtres pour nous éclairer quant à la situation qui prévalait et qui prévaut encore au Pakistan.

Le 26 août 2022, le gouvernement de coalition du Pakistan a déclaré l'état d'urgence nationale en réaction aux graves inondations. En plus des ravages causés par ces inondations, le Pakistan est aux prises avec des problèmes d'instabilité politique et une crise économique depuis qu'Imran Khan a été écarté du pouvoir après avoir perdu un vote de confiance en avril 2022.

Ma question est fort simple.

En quoi les inondations ont-elles pu alimenter l'instabilité politique et la crise économique? À contrario, en quoi est-ce que la crise économique et l'instabilité politique au Pakistan ont pu nuire aux opérations visant à faire face à ces inondations?

Mme Marie-Louise Hannan: Monsieur le président, le gouvernement du Canada prend évidemment bien note des défis auxquels fait actuellement face le Pakistan sur les plans économique et politique. Nous n'avons pas vraiment à commenter la façon dont le peuple du Pakistan va répondre à la crise ni sur la façon dont il ira de l'avant pour décider de son avenir.

Il est certain qu'un pays confronté à de multiples problèmes en même temps va avoir un plus grand défi à surmonter. Cependant, jusqu'à maintenant, nous avons observé que, en dépit de tous ces défis qui surviennent à peu près en même temps, le gouvernement continue à fonctionner et à accomplir ses devoirs. Bien sûr, il a demandé beaucoup d'aide internationale pour répondre aux inondations, mais je ne vois pas de lien causal entre les inondations et les situations politique et économique qui ont été citées plus tôt.

Nous notons que c'est une période assez difficile, mais le gouvernement du Pakistan continue à s'engager auprès de la communauté internationale et à répondre de façon efficace à la situation.

• (1705)

M. Stéphane Bergeron: Merci, monsieur le président.

Que l'on me comprenne bien, je n'ai d'aucune façon voulu sous-entendre qu'il y avait un lien de causalité entre les événements. Je voulais simplement que vous nous éclairiez quant aux incidences de ces inondations sur l'instabilité politique et sur la crise économique ou, à contrario, aux incidences de la crise économique et de l'instabilité politique sur la réaction du pays quant à ce phénomène naturel. Je vois bien qu'il y a un malaise compréhensible à l'idée de vous engager sur cette voie.

Selon l'Indice mondial des risques climatiques, le Pakistan figure parmi les 10 pays au monde, vous l'avez évoqué, à être les plus touchés par les événements météorologiques extrêmes entre 2000 et 2019. La lettre de mandat du ministre Sajjan indique qu'il doit:

Travailler avec le ministre de l'Environnement et du Changement climatique afin de mobiliser et fournir un financement climatique afin de soutenir l'adaptation, l'atténuation et la résilience dans les pays en développement, notamment en soutenant les petits États insulaires particulièrement exposés aux urgences climatiques.

A-t-on donné suite à cet élément de la lettre de mandat?

Si oui, quelle suite concerne spécifiquement le Pakistan?

Mme Marie-Louise Hannan: D'abord, monsieur le président, j'aimerais simplement m'excuser si j'ai mal compris la question précédente. Mon intention n'est pas de donner l'impression qu'il y a une relation de cause à effet. C'est simplement que je n'ai pas vu l'incidence de l'un sur l'autre.

En ce qui concerne la question sur les événements climatiques et la lettre de mandat du ministre Sajjan, j'aimerais simplement demander de répéter la question, juste pour m'assurer que j'ai bien compris et que j'ai bien tous les éléments auxquels je dois répondre.

M. Stéphane Bergeron: Encore une fois, monsieur le président, ma question est la suivante.

Quelles suites ont été données à cette disposition de la lettre de mandat du ministre Sajjan?

Si des suites ont été données, lesquelles touchent plus particulièrement le Pakistan?

Mme Marie-Louise Hannan: Je vous remercie.

Je pense qu'il a été mentionné que le Pakistan est l'un des six pays au monde qui sont admissibles au financement à même l'enveloppe du financement pour le climat, qui s'élève à 2,65 milliards de dollars.

L'une des mesures que nous avons prises est de nous assurer que le Pakistan y est admissible, parce que nous voyons que c'est l'un des pays les plus touchés au monde par cette instabilité liée aux événements climatiques.

Je ne sais pas si mon collègue M. Gibbins pourrait ajouter quelque chose.

[Traduction]

Le président: Je crains que nous n'ayons plus le temps.

[Français]

M. Stéphane Bergeron: Avez-vous tenu compte, monsieur le président, du fait que j'ai dû répéter ma question?

[Traduction]

Le président: Certainement. Pouvez-vous répondre en moins de 30 secondes, monsieur Gibbins?

M. Christopher Gibbins: Monsieur le président, je peux seulement ajouter que le Pakistan a trois projets approuvés dans le cadre du Fonds vert pour le climat, pour un total de 120 millions de dollars américains en financement de mesures destinées à réduire les risques d'inondation.

• (1710)

[Français]

M. Stéphane Bergeron: Je vous remercie.

[Traduction]

Le président: Nous passons à Mme McPherson.

Mme Heather McPherson (Edmonton Strathcona, NDP): Je vous remercie, monsieur le président.

Je remercie les témoins de leur présence aujourd'hui et des renseignements dont ils nous font part.

Je vais revenir sur certaines des questions relatives au financement de la lutte contre les changements climatiques parce que je pense que nous savons tous qu'il a une incidence directe sur ces changements. Ce ne sera pas la dernière fois que nous voyons des urgences climatiques se produire. Évidemment, en tant que parlementaires, en tant que Canadiens, nous ne voulons pas être en retard dans notre réponse. Nous voulons être plus proactifs dans ce dossier.

Pouvez-vous me parler du financement de la lutte contre les changements climatiques? En particulier, ce que j'aimerais savoir, par exemple, c'est combien de fonds ont été affectés sur les 2,6 milliards de dollars et combien il a été dépensé. De plus, pouvez-vous me parler de l'admissibilité à présenter des demandes de financement? Aussi, quelle doit être la taille du projet pour être admissible? Et puis, pourriez-vous me dire quelle part du financement va à des organisations de la société civile, des OSC, bilatérales, multilatérales, locales ou canadiennes?

Je vous remercie. Je crois que j'ai posé sept questions en une.

Mme Marie-Louise Hannan: Oui, monsieur le président, c'est une question en plusieurs points. J'essaierai donc d'y répondre de la façon la plus détaillée possible.

Pour commencer, l'engagement de 2,65 milliards de dollars que le Canada a pris au titre du financement de la lutte contre les changements climatiques est évidemment concrétisé en partenariat avec et par l'intermédiaire de partenaires multilatéraux comme la Banque mondiale.

Je vais essayer de répondre aux questions sur ce que le Canada a fait précisément.

L'engagement pris envers les pays en développement à hauteur de 2,65 milliards de dollars au titre du financement de la lutte contre les changements climatiques se concrétise dans le cadre d'initiatives régionales et multilatérales. Je peux donner l'exemple des 200 millions de dollars versés à la deuxième phase du Fonds canadien pour le climat pour le secteur privé à la Banque asiatique de développement, qui vise à mobiliser un soutien du secteur privé à l'action pour le climat dans les pays de l'Asie et du Pacifique qui ne se produirait pas autrement à cause d'obstacles au commerce.

Le Pakistan est admissible à une aide dans le cadre de ce fonds dans des domaines comme les énergies renouvelables, le rendement énergétique, l'agriculture, la gestion de l'eau...

Mme Heather McPherson: Je suis désolée. Je vais vous interrompre. Je veux être bien claire. Est-ce que le financement de la lutte contre les changements climatiques que le gouvernement du Canada fournit est seulement fourni par l'intermédiaire de la Banque mondiale ou d'autres institutions multilatérales?

Mme Marie-Louise Hannan: Il est fourni dans le cadre d'initiatives régionales et multilatérales.

Mme Heather McPherson: Est-ce que des OSC canadiennes peuvent recevoir des fonds?

Mme Marie-Louise Hannan: La majorité de notre engagement au titre du financement de la lutte contre les changements climatiques a été conçue dès le départ pour une réalisation multilatérale, et il ne comprenait pas d'aide bilatérale directe au Pakistan. Nous avons d'autres aides bilatérales directes pour le Pakistan, mais cette enveloppe particulière était, dès le départ, conçue pour une réalisation multilatérale.

Mme Heather McPherson: Y a-t-il des enveloppes qui sont créées pour des OSC canadiennes, pour des organisations canadiennes?

Mme Marie-Louise Hannan: Pas à ma connaissance.

Mme Heather McPherson: D'accord. Je vous remercie.

Y a-t-il des fonds d'adaptation aux changements climatiques auxquels le Canada donne et pour lesquels de plus petits projets seraient admissibles, par exemple des projets de 2 à 5 millions de dollars? Existe-t-il des possibilités de mobiliser davantage les OSC ou les organisations locales?

Mme Marie-Louise Hannan: Je citerai notre contribution au Fonds vert pour le climat, le plus gros fonds mondial qui aide les pays en développement à réaliser leurs contributions définies à l'échelle nationale à un avenir à faible taux d'émission et résilient face aux changements climatiques.

Le Pakistan a trois projets approuvés dans le cadre du Fonds vert pour le climat, pour un total de 120 millions de dollars américains. J'imagine donc que chacun d'eux est inférieur à ce montant. Le Fonds vert pour le climat se concentre sur la réduction des risques d'inondation, la gestion de l'eau et les transports en commun rapides non polluants...

Mme Heather McPherson: Je suis désolée de vous interrompre encore. Mon temps de parole est tellement limité.

Je veux que ce soit bien clair. Ces fonds sont tous versés par l'intermédiaire d'autres organisations et, donc, les fonds canadiens sont donnés à d'autres organisations qui les distribuent.

Donnons-nous de quelque manière que ce soit des instructions par rapport à ces fonds? Par ailleurs, avons-nous des moyens de vérifier que l'attribution de fonds se fait dans le respect de la Politique d'aide internationale féministe du Canada?

Mme Marie-Louise Hannan: Nous avons des normes très strictes en matière de suivi et de gestion du rendement. Nous appliquons assurément certains critères, dont le respect de la Politique d'aide internationale féministe. Toute aide apportée par le Canada par l'intermédiaire de ces organisations multilatérales fait l'objet d'un suivi et de rapports.

• (1715)

Mme Heather McPherson: J'ai une autre question — et je sais que je vais manquer de temps — à propos de la Coalition canadienne sur les changements climatiques et le développement qui a commandé une étude en 2020. Elle parlait notamment de la nécessité vitale que les engagements climatiques du Canada — nos engagements en matière d'adaptation et de mesures d'atténuation — s'ajoutent à nos engagements en matière d'aide publique au développement, d'APD, et qu'ils s'additionnent en quelque sorte. Évidemment, il s'agit d'une question de plus dont nous nous occupons en tant que communauté internationale.

A-t-il été mentionné que nos engagements climatiques s'ajoutent à nos engagements en matière d'APD? Notre APD est, évidemment,

très faible. Il me semble qu'elle est encore de 0,3 %, si je ne me trompe.

Mme Marie-Louise Hannan: Monsieur le président, je n'ai pas connaissance de discussions portant sur le fait que les engagements viendraient en plus de l'APD.

Si ma collègue ne peut pas non plus le confirmer, nous devons vérifier et communiquer au comité la réponse à cette question.

Mme Heather McPherson: D'accord.

Puis-je poser une dernière question, alors?

Le président: Je crains que vous n'ayez plus le temps, madame McPherson.

Mme Heather McPherson: Oh, je suis désolée. J'aurais pu continuer toute la journée.

Le président: Je vous remercie, madame Hannan, de vous être engagée à fournir des renseignements supplémentaires.

Nous allons passer à la deuxième série de questions et chaque membre disposera de quatre minutes.

Le premier sur la liste est M. Hoback.

M. Randy Hoback (Prince Albert, PCC): Je vous remercie, monsieur le président.

Je remercie les témoins de leur présence ici, en personne. Il est tellement agréable de vous voir.

J'ai deux séries de questions, l'une sur ce qui s'est passé pendant les inondations et notre délai de réaction, et l'autre sur l'après-inondations et les réalités de l'adaptation et ce qui s'est passé sur le terrain — la perte de récoltes et ce genre de choses.

Pendant les inondations, nos ressources étaient-elles en place pour aider au mieux? Quand nous parlons de la crise climatique et de la prévision d'augmentation de température de 3°C à 6°C, est-ce que nous examinons vraiment où se trouvent nos ressources dans le monde pour nous assurer de pouvoir réagir par rapport à des régions à risque élevé de phénomènes comme celui-ci à l'avenir?

Mme Marie-Louise Hannan: Monsieur le président, je veux m'assurer de comprendre la question sur les ressources que le Canada aurait en place.

M. Randy Hoback: Je devrais ajouter l'ONU à l'équation.

Mme Marie-Louise Hannan: Bien entendu, le Canada a des représentants sur le terrain qui sont basés dans notre mission à Islamabad, et ils surveillent l'évolution de la situation. Ces inondations sont catastrophiques et la situation évolue évidemment. Elles contiennent d'avoir un impact sur le pays, sachant que des dizaines de milliers de kilomètres carrés sont toujours sous les eaux.

Je dirai que la réaction en temps réel et l'action rapide face aux inondations a été une question de jours, pas de semaines, car la situation imposait d'agir rapidement.

Je ne suis pas certaine que cela réponde tout à fait à la question...

M. Randy Hoback: Je peux sans doute préciser.

Je veux m'assurer que les militaires canadiens, qu'il s'agisse de l'Équipe d'intervention en cas de catastrophe ou d'autres groupes, sont en mesure d'intervenir rapidement. Est-ce que nous examinons vraiment les choses à l'échelle mondiale au vu des changements climatiques pour être certains qu'ils se trouvent aux bons endroits? Par exemple, la réponse à l'ouragan depuis le Panama... Si d'autres inondations se produisent en Asie, est-ce que nous ne devrions pas mettre plus de ressources dans une région de ce continent?

Est-ce que nous y réfléchissons?

Mme Marie-Louise Hannan: Je crois que mon collègue, M. Gibbins, est prêt à répondre à cette question.

M. Randy Hoback: La réponse devra être très courte, j'en suis désolé, mais je n'ai que quatre minutes.

M. Christopher Gibbins: Je vous remercie, monsieur le président.

Dans la réponse immédiate, le gouvernement du Pakistan était très bien équipé et il n'a demandé aucune aide internationale immédiate telle que celle de l'Équipe d'intervention en cas de catastrophe.

Quand l'Équipe d'intervention en cas de catastrophe est déployée, c'est toujours en réponse à une demande d'assistance. Dans ce cas, l'armée pakistanaise et les organismes civils... ont immédiatement travaillé en étroite coordination face à la crise.

M. Randy Hoback: Ma question suivante concerne des rapports que j'ai ici. Quelque 800 000 têtes de bétail ont été perdues. La récolte de riz est perdue. Le Pakistan est quatrième exportateur mondial de riz. Il se peut que le blé soit perdu. Étant donné la crise alimentaire mondiale, quelles peuvent être les conséquences pour le monde?

Ensuite, je regarde la situation de la dette pakistanaise à l'égard du FMI. Le FMI a proposé un plan de sauvetage, toutefois assorti de conditions strictes.

Est-ce que le Pakistan va pouvoir nourrir sa population? Quelles vont être les répercussions s'il n'a pas de récolte, par rapport à l'Afrique et aux régions environnantes?

Mme Marie-Louise Hannan: Je vous remercie.

Les répercussions mondiales sont, évidemment, catastrophiques. Comme je le mentionnais dans mes observations préliminaires, une étude est en cours pour comprendre l'étendue générale des dégâts parce que ce sera à long terme. Nous parlons d'environ 13 000 kilomètres de routes et de nombreuses récoltes perdues à un moment où l'insécurité alimentaire est accentuée par des situations au-delà des frontières du Pakistan — et principalement par le conflit entre la Russie et l'Ukraine.

Le Pakistan fait partie des 10 pays dans le monde le plus exposés à l'insécurité alimentaire. Il y a donc assurément des répercussions mondiales qui n'ont pas encore été mesurées parce qu'il n'est pas encore possible de saisir l'ampleur des dégâts.

Pour ce qui est du plan de sauvetage du FMI et de ses répercussions éventuelles sur le Pakistan, je pense qu'il faut encore déterminer soigneusement si le Pakistan se trouvera dans une position économique plus solide qui lui permettra de continuer de négocier. Cela fait vraiment partie des difficultés auxquelles le pays fait face actuellement.

Nous essayons de nous concentrer sur les secours humanitaires et sur le soutien continu qui aidera le Pakistan à revenir à une position

où il sera en mesure de dialoguer avec la communauté internationale et de montrer qu'il tient au moins les engagements qu'il a déjà pris.

• (1720)

M. Randy Hoback: Juste un commentaire rapide à ce propos...

Le président: Je vous remercie, monsieur Hoback. Vous avez largement dépassé votre temps de parole. Je suis désolé.

Nous passons à la Dre Fry.

Vous disposez de quatre minutes.

L'hon. Hedy Fry (Vancouver-Centre, Lib.): Je vous remercie, monsieur le président.

Je voulais revenir sur certaines questions posées plus tôt à propos du fait que nous savons que le Pakistan continuera d'être touché par les changements climatiques. Il continuera d'y avoir des inondations et les problèmes qui vont de pair avec. Que faisons-nous en ce qui concerne la résilience et la construction de structures qui la favoriseront? C'est la première question.

Celle qui me préoccupe beaucoup, c'est que, comme nous le savons, quand il y a des inondations, il y a des infections d'origine fécale et des infections transmises par les moustiques. Nous voyons la dengue et le choléra, etc. Est-ce qu'un programme de vaccination de la population a été mis sur pied dans cette région du monde?

Troisièmement, les femmes sont généralement très touchées dans ces situations. Souvent, dans beaucoup de pays, à cause des inondations et du manque d'infrastructures, les gens, pendant la saison des pluies — sans parler d'inondations — n'ont pas accès à des cliniques, à des soins de santé génésique, et les femmes ne peuvent pas accoucher et recevoir le genre d'aide dont elles ont besoin.

Qu'allons-nous faire en ce qui concerne la résilience dans cette région? Devons-nous attendre chaque fois qu'il y ait des inondations ou un problème pour prendre rapidement des mesures d'atténuation d'urgence, mais sans construire d'infrastructures pour éviter cette situation à l'avenir et créer une résilience?

Le président: Je suis désolé de vous interrompre avant que les représentants du ministère aient répondu.

Comme vous le remarquerez, la sonnerie retentit et les lumières clignotent. Avons-nous un consentement unanime pour continuer jusqu'à cinq minutes avant le vote?

Des députés: D'accord.

Le président: Excellent. Je vous remercie.

Nous revenons donc aux représentants du ministère pour entendre leur réponse.

L'hon. Hedy Fry: J'espère que vous avez arrêté le chronomètre, monsieur le président.

Le président: Oui, je l'ai arrêté.

L'hon. Hedy Fry: Je vous remercie.

Mme Marie-Louise Hannan: Monsieur le président, je crois que la question illustre plusieurs des répercussions à multiples facettes et les façons dont il est extrêmement important de prévenir et d'agir avant que les choses prennent une ampleur de crise.

En fait, le programme d'aide bilatérale générale du Canada pour le Pakistan, qui est en place depuis de nombreuses années, vise justement à faire cela. Je vous remercie donc de me donner l'occasion de souligner que les problèmes continus étaient là avant les inondations et qu'elles les exacerbent, mais ils continueront de poser un défi.

Le Canada, en fait, a une aide bilatérale spécifique pour s'attaquer à des choses comme le problème de la polio. C'est un programme en particulier que nous soutenons par une aide financière.

Nous avons conscience de l'impact particulier de cette crise sur les problèmes continus associés au profil de développement du Pakistan. Nous savons que les femmes sont plus touchées, et il existe des approches multidimensionnelles pour y remédier, y compris par le Fonds canadien d'initiatives locales...

• (1725)

L'hon. Hedy Fry: Je suis désolée. Veuillez m'excuser. Je n'ai pas beaucoup de temps. J'aimerais que vous répondiez à deux ou trois questions fondamentales.

Allons-nous chercher un moyen d'aider à construire une infrastructure sanitaire qui aidera les cliniques où les femmes peuvent aller accoucher et recevoir le genre d'aide dont elles ont besoin? Est-ce que nous examinons l'infrastructure en ce qui concerne l'électricité pour avoir de la lumière et pour pouvoir poser des perfusions aux personnes qui en ont besoin? Est-ce que nous pensons à la vaccination pour prévenir l'apparition de ce genre de maladies à l'avenir?

J'aimerais savoir ce qu'il advient du volet sanitaire.

M. Christopher Gibbins: La santé occupe une place fondamentale dans notre programme d'aide au développement actuellement. Elle fait partie intégrante de toute intervention humanitaire, et elle fera aussi partie intégrante des évaluations en cours en ce moment. Elles sont toujours faites, en ce qui concerne le Canada et l'ONU, dans une nette perspective sexospécifique et en sachant que les femmes et les filles sont particulièrement touchées en période de crise et, plus généralement, dans les situations de pauvreté et de difficulté.

Je vous remercie.

Le président: Merci beaucoup de votre réponse.

Nous passons maintenant à M. Bergeron.

Vous disposez de deux minutes, monsieur.

[Français]

M. Stéphane Bergeron: Merci, monsieur le président.

Nous savons qu'au 30 juin 2022, le Pakistan comptait près de 1,3 million de réfugiés afghans inscrits, selon les Nations unies.

Êtes-vous en mesure de nous éclairer quant à la situation de ces réfugiés afghans au Pakistan?

Mme Marie-Louise Hannan: Monsieur le président, notre engagement envers le Pakistan met entre autres l'accent sur la situation des Afghans au Pakistan. Cela fait partie de notre engagement de négocier et de continuer à travailler avec le Pakistan sur la question des barrières concernant le déplacement et la sortie de l'Afghanistan. Cela se fait dans le cadre d'un programme qui leur offre un passage sécuritaire.

Le Canada s'est engagé à faire venir 40 000 Afghans. Nous avons déjà accueilli plus de 21 000 réfugiés provenant de l'Afghanistan. Bon nombre d'entre eux sont passés par le Pakistan parce que, jusqu'à maintenant, c'était la porte de sortie la plus probable. C'est une des possibilités, mais beaucoup de gens sont passés par là. Nous avons travaillé étroitement avec le gouvernement du Pakistan pour les faire venir par la suite au Canada.

M. Stéphane Bergeron: Merci, monsieur le président.

[Traduction]

Le président: Monsieur Bergeron, il vous reste 10 secondes.

[Français]

M. Stéphane Bergeron: Je reviens à la première question de M. Genuis.

J'aimerais simplement savoir comment on en est arrivé à déterminer les fonds de contrepartie que le gouvernement canadien était prêt à verser par rapport aux sommes versées par les Canadiens du 1^{er} août au 28 septembre 2022?

Pourquoi avoir limité cela au 28 septembre 2022?

[Traduction]

Le président: Puis-je vous demander de répondre en moins de 15 secondes, s'il vous plaît?

Mme Tara Carney: La période visée par le fonds de contrepartie a été déterminée en consultation avec les partenaires. Elle était rétroactive à la date du début de la partie catastrophique de la saison des moussons, car nous essayons toujours de faire en sorte que les fonds de contrepartie correspondent à une période qui permet une mobilisation vraiment active des Canadiens afin de susciter leurs dons.

Le président: Je vous remercie, madame Carney, très sincèrement.

Nous passons maintenant à Mme McPherson.

Vous disposez de deux minutes, madame McPherson.

Mme Heather McPherson: Je vous remercie.

J'aimerais revenir sur un de vos commentaires, monsieur Gibbins, au sujet de l'aide apportée au Pakistan et de la perspective de la Politique d'aide internationale féministe qui est utilisée. Comment procédez-vous? Comment vous assurez-vous que cette perspective soit bien respectée? Quels sont les mécanismes en place pour s'assurer qu'il y ait une reddition de comptes à cet égard?

M. Christopher Gibbins: Je vous remercie, monsieur le président.

Toute entente que nous avons avec un partenaire de mise en oeuvre, quel qu'il soit, est très minutieusement négociée à bien des égards. Elle comprend toujours des qualifications relatives à l'égalité entre les sexes, entre autres. Toute entente comprend aussi des mécanismes de contrôle solides, qu'il s'agisse de notre équipe du développement sur le terrain, qui se rend régulièrement sur place et interagit avec les organismes de mise en oeuvre, ou, très souvent, de vérifications menées. Avant le dernier versement, ces contrôles confirment que tous les indicateurs sont respectés, qu'il s'agisse de l'égalité entre les sexes, des finances ou d'autre chose.

• (1730)

Mme Heather McPherson: Je vous remercie.

J'ai une dernière question, très rapidement. Je reviens à une question posée plus tôt. Nous savons que le Pakistan est lourdement endetté et que le fardeau de sa dette est énorme. Serait-il utile que le Canada joue aussi un rôle pour ce qui est d'aider à soulager ce fardeau de la dette? C'est une chose de donner des fonds pour l'aide humanitaire, mais à long terme, pour ce qui est de reconstruire le pays pour qu'il puisse surmonter d'autres catastrophes et de s'assurer qu'il dispose de fonds pour le faire, l'allègement de la dette joue un rôle clé.

Quel rôle joue le Canada et quel rôle peut-il jouer?

Mme Marie-Louise Hannan: Monsieur le président, sur cette question, je pense qu'il nous serait difficile d'aller au-delà des attributions du ministère. Nous travaillons en fonction de la politique établie. Il nous arrive de donner des conseils en matière de politique, mais je crois qu'il n'est pas de mon ressort de parler de choses que nous devrions faire à l'avenir. Le ministre serait peut-être mieux placé pour répondre à cette question.

Le président: Je vous remercie de votre réponse.

Mme Heather McPherson: Je poserai la question au ministre.

Je vous remercie.

Le président: Nous revenons maintenant à M. Hoback.

Monsieur Hoback, vous disposez de quatre minutes.

M. Randy Hoback: Je vous remercie, monsieur le président.

Dans le même ordre d'idées, vous dites qu'il s'agit d'une décision stratégique pour ce qui est d'intervenir ou pas au FMI et au sujet des conditions qu'il impose. Je sais que les pays arabes rééchelonnent simplement le remboursement de la dette autrement. Ils allègent le fardeau pour que le pays puisse utiliser cet argent pour lui-même. Est-ce quelque chose que le Canada envisagerait? Ou est-ce que le ministre y verrait une question stratégique?

Mme Marie-Louise Hannan: Je m'en tiendrai aux faits sur cette question. Je n'ai pas connaissance de discussions où le Canada envisagerait un rééchelonnement de la dette envers le FMI, cette grande organisation multilatérale. Je pense qu'il faudrait y réfléchir très soigneusement avec beaucoup de pays d'optique commune. Ce n'est pas quelque chose que le Canada envisagerait de faire seul.

M. Randy Hoback: D'accord.

Vous avez mentionné que le s'est rendu dans la région en septembre avec d'autres députés libéraux. Ce voyage a-t-il été payé par le ministère?

Mme Marie-Louise Hannan: Pour autant que je sache, le ministre du Développement international dispose d'un budget pour ses déplacements, et il a utilisé les allocations accordées au ministre du Développement international, et à son portefeuille, pour mobiliser des partenaires, et ce dans des situations dans le monde entier.

M. Randy Hoback: Encore une fois, je ne veux pas vous mettre sur la sellette, mais dans un scénario comme celui-ci, pourquoi n'y avait-il pas de députés de l'opposition dans la délégation qui accompagnait le ministre? Pourquoi n'y avait-il que des députés libéraux? Le savez-vous?

Mme Marie-Louise Hannan: Je crains de ne pas être en mesure de répondre à ces questions.

M. Randy Hoback: Je comprends.

Mme Marie-Louise Hannan: Je ne pense pas qu'Affaires mondiales ait formulé des conseils quant au choix des députés qui seraient inclus dans la délégation du ministre.

M. Randy Hoback: D'accord. Il aurait été plus facile aux députés de l'opposition de vous poser des questions s'ils étaient allés sur le terrain comme certains députés du Parti libéral. Je me sens désavantagé dans ce scénario.

Il va y avoir une famine. La population aura faim. Nous devons aussi examiner la question de la faim. Nous allons devoir aider le secteur agricole pakistanais. Le Canada sait très bien faire ça. Que fait-on en ce moment à Affaires mondiales pour commencer à mettre en place des compétences canadiennes et pour que des groupes canadiens aillent aider à reconstruire le secteur agricole pakistanais?

Mme Marie-Louise Hannan: Monsieur le président, c'est très bien de regarder vers l'avenir et de penser à reconstruire. C'est un aspect très important de la réponse générale. Je suis certaine que nous aurons des occasions d'aider de manières pratiques et de profiter du savoir-faire et des compétences que possède le Canada. C'est quelque chose dans lequel nous sommes activement engagés, surtout par l'intermédiaire de notre haut-commissariat et de nos employés sur le terrain qui ont la possibilité de parler quotidiennement avec des responsables, avec la société civile et avec tout le monde au Pakistan pour cerner les besoins. Ils n'hésitent pas à s'adresser au Canada pour ce type d'aide.

Nous encouragerons certainement à l'avenir ce genre de liens et de partenariats très pratiques pour remédier à cette situation.

M. Randy Hoback: Il n'y a donc pas d'exemples officiels de choses en place, et il est encore trop tôt.

• (1735)

Mme Marie-Louise Hannan: Je dirai simplement que tant que nous ne connaissons pas les besoins généraux... Il est difficile de dire que nous avons des programmes. Il est trop tôt pour parler de programmes particuliers pour faire face à cette situation quand nous en sommes encore à évaluer l'ampleur des dégâts. La réponse immédiate a vraiment été concentrée sur les situations les plus terribles, plutôt que de choisir de nouveaux programmes.

M. Randy Hoback: Alors, j'ai une petite question. Dans un scénario comme celui que nous voyons à présent au Pakistan, où des personnes vont avoir faim et où nous verrons différents groupes venir avec différents motifs ultérieurs pour essayer d'influencer la population avec de la nourriture, est-ce que la région en sera déstabilisée? Selon vous, est-il possible qu'il y ait plus — je ne suis pas certain d'utiliser le bon mot — de groupes qui radicaliseront la population en la nourrissant et qui distribueront des idées radicalisées en même temps que des aliments? Pensez-vous que cela déstabilisera encore plus la région?

Mme Marie-Louise Hannan: Monsieur le président, je pense que dans toute catastrophe naturelle et toute situation déstabilisante, il y a la possibilité que les populations déplacées à l'intérieur du pays et les personnes durablement coupées de leurs réseaux sociaux habituels se radicalisent. C'est certainement un aspect qui nous préoccupe et que nous suivons, et auquel nous cherchons à remédier par l'intermédiaire de nos autres voies de dialogue avec le pays.

Nous sommes évidemment conscients des aspects liés à la sécurité et nous cherchons à régler ces questions dans d'autres types d'engagements que nous avons régulièrement avec le Pakistan, en particulier.

Le président: Je vous remercie.

Nous passons maintenant à Mme Zahid.

Vous disposez de quatre minutes.

Mme Salma Zahid (Scarborough-Centre, Lib.): Je vous remercie, monsieur le président.

Je remercie les témoins et les représentants du ministère de leur présence aujourd'hui.

Le Pakistan vit des temps très difficiles. Je faisais partie de la délégation conduite par le ministre Sajjan en septembre. J'ai vu de mes propres yeux l'ampleur des dégâts.

Vous avez mentionné qu'une évaluation des besoins est en cours. Vous avez cité un chiffre de 816 millions de dollars... et dit qu'une évaluation a été faite.

Dans de nombreuses régions du Pakistan, l'eau ne s'est pas encore retirée. Quand je me suis rendue dans la province du Sindh, le district de Dadu en particulier était sous les eaux. Les gens vivent dans les écoles. Les enfants ne sont pas scolarisés. La plupart des familles dépendent de l'agriculture. Cette année, ils ne pourront pas planter. Les semences devaient avoir lieu fin septembre, début octobre. L'hiver approche. Les gens ont perdu leur maison.

Quel rôle le Canada peut-il jouer pour s'assurer que l'évaluation des besoins se fasse? Pouvons-nous fournir une aide technologique au Pakistan, voir s'il existe une technique pour aider le pays à évacuer les eaux? Dans la province de Khyber Pakhtunkhwa, les eaux se sont retirées. Elles ont causé des dommages, mais la province n'est plus inondée. Mais surtout dans la province de Sindh, où les eaux ne se retirent pas, que peut-on faire? Quelqu'un s'est-il penché sur la question? Que peut-on faire pour aider le Pakistan à faire en sorte que les eaux se retirent pour qu'au moins le processus de réaménagement puisse commencer?

Mme Marie-Louise Hannan: Monsieur le président, je crois que cette question relève encore de notre réponse humanitaire. Il me semble donc que ma collègue est mieux placée pour y répondre.

Mme Tara Carney: Pour ce qui est de l'évaluation des besoins d'un point de vue humanitaire... Pour élaborer l'appel qui a été mentionné — les 816 millions de dollars —, des acteurs du secteur humanitaire se sont réunis pour remplir une évaluation en vue d'une réponse immédiate, ce qui leur a permis d'atteindre ce chiffre pour répondre à ces besoins. Ces fonds vont jusqu'à mai 2023. L'évaluation porte sur les besoins dans l'immédiat, mais aussi sur les secours qui seront nécessaires de janvier à mai.

Dans ce cadre, le Canada appuie un certain nombre de partenaires humanitaires avec un financement inconditionnel qui leur permet de continuer d'utiliser cet argent. Les eaux reculant et des régions devenant accessibles, ils se rendront sur place et aideront à fournir à ces populations certains des services et des articles de secours qu'elles n'ont pas encore pu se procurer là où elles vivent.

Il s'ajoute à cela la capacité de se préparer à l'hiver, ce qui est prévu. Quand les évaluations des besoins ont été faites, le secteur humanitaire ne savait pas que l'hiver approchait. En tout cas, les besoins humanitaires changent à mesure que les températures baissent.

• (1740)

Mme Salma Zahid: J'ai une petite question sur les besoins médicaux parce que des régions du Pakistan sont toujours sous les eaux. On voit apparaître des maladies hydriques comme la dengue,

la typhoïde et le paludisme, et il n'y a pas de médicaments. On m'a dit, dans le district de Dadu, que 60 000 femmes doivent accoucher.

Fait-on quelque chose pour pouvoir apporter une aide à ce sujet et fournir les médicaments voulus au Pakistan?

Mme Marie-Louise Hannan: De manière générale, comme mon collègue, M. Gibbins, le mentionnait, la santé est un élément tout à fait fondamental de notre aide au développement. Je pense que la question est de savoir, dans la réponse immédiate, dans notre réponse humanitaire, si l'accès aux médicaments est pris en compte, si je comprends bien.

Je céderai de nouveau la parole à ma collègue, Mme Carney.

Mme Tara Carney: Du point de vue humanitaire... Il s'agit d'une crise qui a incité l'Organisation mondiale de la santé à intervenir très tôt pour cette raison précisément, et à débloquer des fonds — 10 millions de dollars américains — du Fonds de réserve pour les situations d'urgence, auquel le Canada contribue tous les ans. Le système multilatéral apportera une partie de la réponse qui sera nécessaire pour lutter contre les maladies hydriques.

De même, par l'intermédiaire de la Croix-Rouge canadienne, nous avons fourni une aide directe à la Fédération internationale des Sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge qui apportera dans le pays une réponse sanitaire immédiate et d'urgence.

Le président: Merci beaucoup.

C'est tout pour notre premier groupe de témoins. Permettez-moi de les remercier, non seulement pour leurs propos, mais pour leur savoir-faire. Cela nous sera certainement très utile.

Je vais suspendre la séance, puis nous reviendrons avec les représentants de différents organismes au cours de la prochaine heure, dès que le vote sera terminé à la Chambre.

Je vous remercie.

• (1740)

(Pause)

• (1810)

Le président: Nous reprenons nos travaux pour la deuxième heure d'audition de témoins sur les inondations au Pakistan.

Nous sommes très honorés d'accueillir quatre témoins. Tout d'abord, nous avons M. Shariff, le directeur général de la Fondation Aga Khan Canada. Il est parmi nous en personne. Nous avons aussi la chance d'accueillir trois autres témoins émérites: M. Rahul Singh, de GlobalMedic; le Dr Aslam Daud, président d'Humanity First et M. Usama Khan, le directeur général d'Islamic Relief Canada.

Bienvenue à tous.

Vous disposerez chacun de cinq minutes pour nous faire part de vos remarques et observations, après quoi nous passerons aux questions des députés.

M. Stéphane Bergeron: De combien de temps disposons-nous?

Le président: Nous avons exactement une heure.

M. Stéphane Bergeron: L'heure commence maintenant?

Le président: Elle commence maintenant.

[Français]

M. Stéphane Bergeron: D'accord, merci.

[Traduction]

Le président: Très bien.

À l'intention de nos témoins, si je brandis ce bloc jaune, cela signifie qu'il vous reste une minute pour votre déclaration. Par ailleurs, si je le brandis lorsque vous répondez à des questions, cela signifie que vous devez essayer de conclure le plus rapidement possible.

• (1815)

Comme M. Shariff est ici, nous allons commencer par lui, puis nous passerons à M. Singh, au Dr Daud et à M. Khan.

Monsieur Shariff, la parole est à vous. Vous disposez de cinq minutes pour votre déclaration.

M. Khalil Shariff (directeur général, Fondation Aga Khan Canada): Merci beaucoup, monsieur le président.

Je serai absolument bref, car je pense que nous obtiendrons également beaucoup d'information de la part de mes collègues qui sont en ligne.

Permettez-moi simplement de remercier le Comité, tout d'abord, de s'intéresser à cette crise vraiment grave. Je ne vais pas m'attarder sur son étendue et son ampleur. Je pense que vous avez entendu des représentants et je pense que vous savez, même d'après les reportages dans les médias, qu'il s'agit d'une crise sans précédent pour le Pakistan.

Permettez-moi de dire un mot sur la Fondation Aga Khan Canada et sa réponse jusqu'à présent. La Fondation fait partie d'une famille mondiale d'institutions connue sous le nom de Réseau de développement Aga Khan, et nous sommes présents depuis très longtemps au Pakistan. En fait, je qualifierais notre réponse de profondément enracinée à l'échelle locale et connectée à l'échelle mondiale, et je pense que c'est une partie de la force que nous apportons à la réponse.

Nous avons travaillé en collaboration très étroite avec le gouvernement du Pakistan et avec les gouvernements des différentes provinces touchées pour répondre à la crise de différentes façons. Permettez-moi de vous donner quelques exemples.

L'université Aga Khan, la meilleure université des sciences de la santé du pays, a répondu aux besoins sanitaires considérables découlant des inondations. La Dre Fry en a parlé lors de la séance précédente. L'université a servi plus de 300 000 patients dans les provinces du Sindh, du Balouchistan, du Pendjab et du Khyber Pakhtunkhwa.

L'Agence Aga Khan pour l'habitat a travaillé avec des centaines d'équipes de bénévoles pour répondre à partir d'une base communautaire en vue d'évacuer 10 000 personnes, en aidant des milliers de ménages avec une assistance alimentaire et en asséchant les eaux à travers les provinces du Sindh, du Chitral et du Gilgit-Baltistan. La réponse a essayé d'exploiter toutes les capacités dont nous disposons dans le pays, ce qui s'est révélé nécessaire.

Je tiens à exprimer notre gratitude au ministre Sajjan qui a eu comme priorité de se rendre rapidement au Pakistan afin de constater de visu les effets des inondations, non seulement dans les zones habitées très fortement touchées, mais dans certaines des régions les plus reculées qu'il a pris le temps de visiter pour voir l'effet des

inondations et comprendre réellement leur étendue nationale et leur impact.

Je pourrais maintenant vous faire part très brièvement de trois réflexions sur la manière dont les donateurs pourraient réagir et sur les types de principes de conception que la situation exige.

Le premier principe que je propose est qu'il faut beaucoup de souplesse dans le cadre de l'assistance que nous offrons. Je le dis parce que ce que nous allons probablement voir et ce que nous voyons est une crise multidimensionnelle. D'une part, nous verrons une aide humanitaire urgente, un redressement rapide et des besoins de reconstruction, car comme vous le savez, certaines régions du pays sont encore sous l'eau. Dans certaines régions du pays, l'eau ne s'est retirée que tout récemment, et dans d'autres régions du pays, certains travaux de reconstruction sont désormais possibles. Ces situations vont exister simultanément, et nous devons être en mesure d'y répondre simultanément.

D'autre part, il s'agit d'une situation multidimensionnelle dans le sens où, comme je pense que vous l'avez entendu dans les discussions que vous avez eues dans les séances précédentes, il y a un impact agricole énorme; le système de santé est soumis à un stress énorme à un moment où les besoins sont très importants; nous avons une crise de l'éducation qui a été aggravée depuis la crise liée à la COVID; et, comme c'est le cas dans toutes les situations de crise, nous avons une crise de l'égalité des sexes parce que la situation des femmes et des filles dans une crise humanitaire comme celle à laquelle nous assistons sera, bien sûr, la plus vulnérable.

Nous allons donc devoir faire preuve d'une grande souplesse en ce qui concerne les étapes de la reprise auxquelles nous réagissons simultanément et les dimensions et secteurs dans lesquels nous sommes prêts à intervenir.

Le deuxième principe est que nous allons devoir adopter une approche véritablement inclusive dans notre réponse et prendre en compte les différents besoins des différentes régions du pays.

Il s'agit d'une catastrophe nationale. Nous avons été témoins de l'ampleur du désastre dans les régions peuplées du pays: le Sindh, le Pendjab et le Balouchistan, là où les répercussions ont été très graves. Nous ne devons pas non plus oublier que des régions plus éloignées et peu peuplées du pays ont aussi été touchées et qu'elles ont leurs propres besoins. Une réponse vraiment inclusive va exiger que nous prenions en compte les différents besoins à travers le pays. L'hiver a été évoqué, je pense, lors de la séance précédente. Dans le Nord, il est évident que la préparation à l'hiver doit être une priorité absolue, car il est déjà arrivé. Si vous vous trouvez dans une région éloignée et isolée du pays, l'infrastructure a subi des dommages considérables. L'infrastructure de connexion, comme les routes, les ponts, etc., devra être une priorité très élevée.

J'ai un troisième principe. Encore une fois, vous en avez parlé lors de la séance précédente, mais quand nous nous tournerons vers l'avenir, nous devons vraiment réfléchir à la façon dont nous investissons dans les préparatifs et dans l'atténuation des risques de catastrophe. Le plaidoyer que je veux faire est que nous y réfléchissions aussi à l'échelle locale. Les premiers à réagir à toute situation de crise dans toutes les régions du monde sont les membres des collectivités qui sont elles-mêmes touchées. Ce sont toujours les premières personnes qui sont sur place. Avec la capacité de ces collectivités en matière de formation, d'investissements dans les infrastructures, de constitution de réserves et de systèmes d'alerte précoce, les choses que nous pouvons mettre entre les mains des collectivités elles-mêmes par suite de cette crise les aideront à s'outiller pour faire face aux crises qui sont invariablement devant nous.

Je m'arrêterai là, monsieur le président, avec ces trois principes. J'ai hâte de poursuivre la discussion avec les membres du Comité.

• (1820)

Le président: Merci beaucoup, monsieur Shariff.

Nous passons maintenant à M. Singh, de Global Medic.

Monsieur Singh, vous avez la parole pour cinq minutes.

M. Rahul Singh (directeur exécutif, GlobalMedic): Merci, monsieur le président.

La crise qui se déroule au Pakistan est une catastrophe pour l'humanité. GlobalMedic a des équipes sur le terrain qui installent des systèmes de purification de l'eau dans les villages, qui fournissent des médicaments essentiels aux hôpitaux de campagne pour qu'ils traitent des patients, qui distribuent des rations alimentaires et fournissent à des milliers de familles des trousseaux d'urgence familiales renfermant un purificateur d'eau au point d'utilisation pour s'assurer que ces familles ont accès à de l'eau potable.

Malheureusement, le gouvernement du Canada a mis en oeuvre une politique qui nuit au secteur humanitaire et, par défaut, aux personnes qu'en tant que secteur, nous essayons d'aider. Le gouvernement a pour politique d'égaliser les fonds recueillis par les organismes humanitaires. L'idée est d'encourager les Canadiens à donner en doublant leur impact. Historiquement, la politique consistait à égaliser les fonds recueillis par tous les organismes d'intervention et à créer une réserve de ces fonds, que le gouvernement programmat ensuite.

Il y a quelques années, le gouvernement a changé de cap et a commencé à désigner un seul organisme de bienfaisance comme partenaire de contrepartie. Les fonds de contrepartie accordés à une seule entité le sont en fait au détriment des autres organismes caritatifs du secteur. Nous le savons parce que nous recevons des appels et des courriels de donateurs qui ne nous font plus de dons lorsqu'ils apprennent que les dons ne seront pas égalés. Il s'agit de personnes qui ont déjà fait des dons à notre organisme et à cause de cette politique, nous perdons leur appui.

La crise au Pakistan est si importante que nous devons adopter une approche généralisée. Cette politique nuit à l'ensemble du secteur qui répond présent et qui tente d'aider et elle nuit ainsi aux personnes qui ont été touchées par les inondations. Cette politique doit être modifiée. Elle engendre aussi quelques questions auxquelles il faut répondre.

Premièrement, pour un organisme caritatif, un donateur est comme un client. Dans ce scénario, le gouvernement utilise la force

de son pouvoir pour encourager des donateurs à donner à certains organismes caritatifs au détriment d'autres. Le gouvernement offrirait-il un billet d'avion gratuit aux clients qui achètent des billets d'Air Canada, mais pas de WestJet? Fournirait-il un téléphone cellulaire gratuit à quelqu'un qui a acheté un téléphone cellulaire chez Bell, mais pas chez Telus ou Rogers? Bien sûr que non. Cette politique crée en fait un terrain de jeu inégal. Le rôle du gouvernement n'est pas de créer des monopoles.

Deuxièmement, le secteur caritatif traverse une période très difficile et une politique comme celle-ci nuit aux petits organismes de bienfaisance. Jusqu'à présent, seules trois entités ont reçu un financement de contrepartie: la Croix-Rouge, l'UNICEF et la Coalition humanitaire. Pour être clair, je ne dénigre pas ces organismes. Je dénonce une mauvaise politique.

Ce sont toutes de grosses entités qui disposent de lobbyistes. La population doit savoir si un lobbying a été exercé pour faire modifier cette politique. Si c'est le cas, le lobbying a-t-il été fait de manière équitable et appropriée? A-t-il été déclaré? Y a-t-il eu une consultation du secteur dans son ensemble? Vous devez savoir que 157 millions de dollars de financement ont été transférés vers ces trois organismes au cours des cinq dernières années en raison de cette politique. Bon, écoutez, s'il n'y a pas eu de lobbying et que le gouvernement a choisi de prendre une décision arbitraire, pourquoi l'a-t-il fait? Où était la consultation du secteur dans son ensemble?

Troisièmement, les membres de la Coalition humanitaire versent une contribution annuelle pour que la Coalition puisse fonctionner. Les membres sont surtout de gros organismes et l'exigence actuelle place la barre à 10 millions de dollars. Il est difficile d'imaginer que notre gouvernement permette l'existence d'un programme dans lequel un organisme caritatif devrait payer pour se joindre à un groupe afin d'avoir accès à des fonds gouvernementaux. Des programmes de paiement pour l'accès ne sont pas justifiés.

Le dernier point que je veux soulever est que j'ai parlé à d'autres membres du secteur caritatif — d'autres dirigeants — et ils partagent les préoccupations dont je vous fais part, mais ils hésitent à s'exprimer parce qu'ils ont peur de perdre le financement gouvernemental et de l'impact que cela pourrait avoir sur leur carrière professionnelle. Ce n'est pas un bon signe pour un pays démocratique. Le Canada dans lequel nous vivons ne devrait pas être un endroit où les gens ont peur de dire la vérité aux personnes au pouvoir et de dénoncer une mauvaise politique.

En encourageant les Canadiens à ne donner qu'à la Coalition humanitaire, notre gouvernement — le gouvernement canadien — a entravé la capacité d'autres organismes à aider les Pakistanais dans les moments où ils ont désespérément besoin d'aide. Si vous aviez conservé l'ancienne politique, des dizaines d'organismes humanitaires s'efforceraient de rallier leurs donateurs et de créer un mouvement d'aide plus important.

Je tiens à être clair avant de conclure: je ne dénigre pas le travail des autres organismes. Je ne demande même pas de fonds au gouvernement. Je demande que le gouvernement cesse de priver les petits organismes caritatifs de fonds avec cette politique. En tant que membres de ce comité, vous avez quelque chose que nous, les humanitaires, n'avons pas: vous avez le pouvoir de mettre fin à cette mauvaise politique.

• (1825)

Merci.

Le président: Merci beaucoup monsieur Singh.

Nous passons à Dr Daud.

Docteur Daud, vous avez la parole pour cinq minutes.

Dr Aslam Daud (président, Humanity First): Merci beaucoup.

Bonsoir, monsieur le président, mesdames et messieurs les membres du Comité.

Je ne vais pas me mettre à décrire la situation au Pakistan. Les intervenants précédents l'ont fait et, lors de la séance précédente, des détails et des statistiques ont été donnés.

Je vais vous présenter Humanity First. Il s'agit d'un organisme international d'aide humanitaire qui compte des sections dans 62 pays. Notre siège social canadien est basé à Vaughan, en Ontario. Humanity First fournit une aide d'urgence en faisant appel à un réseau mondial de bénévoles, sans distinction de race, de genre, d'âge, de religion ou d'affiliation politique. Depuis 1995, Humanity First a répondu à plus de 190 urgences dans 99 pays et aidé environ 2,5 millions de personnes touchées par des catastrophes naturelles, y compris des réponses majeures en Haïti, au Bangladesh et aux Philippines, et c'est en plus de nos autres programmes humanitaires.

Depuis le début des inondations au Pakistan, Humanity First n'a pas cessé d'aider les victimes de ces inondations. Humanity First a fourni plus de 1,1 million de repas, distribué des milliers de trousseaux de soins et aidé des dizaines de milliers de personnes en leur procurant des fournitures d'urgence. Nous avons aidé 68 camps médicaux, où plus de 101 médecins ont traité plus de 25 000 patients. Humanity First a donné des tentes, des moustiquaires et des comprimés de purification d'eau à des personnes touchées. En fait, 3 395 bénévoles ont travaillé plus de 34 700 heures pour aider.

Notre plan à long terme comprend la construction de 500 maisons pour des familles touchées, le maintien de nos cliniques médicales, la fourniture à des agriculteurs de nourriture pour leur bétail et le versement d'une compensation pour les récoltes et des engrais pour des agriculteurs. Nous répondrons aussi à d'autres besoins, comme l'éducation des enfants et le soutien psychosocial.

Comme tous les autres organismes internationaux, Humanity First est aussi confronté à différents défis sur le terrain, entre autres la sûreté et la sécurité de nos bénévoles, le processus de virement de fonds et l'inflation, laquelle n'a pas seulement un impact sur le Pakistan et le Canada, mais dans le monde entier. Cependant, le plus grand défi auquel Humanity First a été confronté n'était pas sur le terrain au Pakistan, mais plutôt, malheureusement, au Canada, notre patrie.

Je voudrais attirer votre attention sur les répercussions négatives que le lancement des fonds de contrepartie a eues sur Humanity First et de nombreux autres petits ONG canadiens. Le gouvernement du Canada a annoncé un financement de 30 millions de dollars pour aider les partenaires humanitaires à fournir des services vitaux. De plus, le Canada a lancé, le 13 septembre, un fonds de contrepartie dans lequel le gouvernement a égalé les dons de particuliers à la Coalition humanitaire et à quelques autres organismes. Les fonds ont été égalés jusqu'à un maximum de 7,5 millions de dollars. Malheureusement, Humanity First n'a rien reçu des 30 millions de dollars annoncés et nous ne faisons pas partie du fonds de contrepartie.

Quel en a été l'impact? Les donateurs canadiens sont très avisés et ils veulent s'assurer que leur don a un impact maximal. Lorsqu'ils

apprennent que le gouvernement va égaliser les dons qu'ils versent à certains organismes, ils ne choisissent que ces organisations afin que la valeur de leur don soit doublée. C'est tout à fait logique. Qui n'aimerait pas multiplier sa générosité en augmentant la valeur de ses dons? Cependant, cette pratique injuste a des conséquences négatives sur des organismes comme Humanity First en réduisant les dons, ce qui entraîne une réduction de notre intervention, malgré notre potentiel. De plus, certains donateurs y voient un enjeu de crédibilité. Ils préfèrent les organismes financés par le gouvernement et ils leur accordent leur confiance. Nous avons reçu de nombreux appels nous demandant si le gouvernement allait doubler leur don. Lorsque nous avons répondu non, ils ne nous ont pas fait de dons. Nous avons perdu un montant substantiel de dons que nous aurions utilisés au Pakistan. Nous comptons sur nos donateurs pour fournir cette aide.

Le gouvernement a complètement fermé les yeux sur certains facteurs clés en prenant des décisions concernant les fonds de contrepartie, des facteurs comme la présence sur le terrain, le bilan, la disponibilité de ressources sur le terrain, la base de bénévoles ainsi que l'agilité et la rapidité de l'organisation.

Par exemple, Humanity First a fait ses preuves en tant que partenaire de confiance de l'ACDI de l'époque lorsque nous avons réagi au typhon Haiyan en 2014. Nous avons construit plus de 400 maisons et deux écoles avec l'aide du financement du gouvernement du Canada, un projet connu que Humanity First a réalisé avec succès. Le fait que Humanity First dispose de plus de 100 médecins et de plus de 3 000 bénévoles sur le terrain au Pakistan, avec la capacité de toucher une population plus vaste, et que nous avons déjà aidé des milliers de victimes avec nos propres ressources, n'a jamais été pris en compte par le gouvernement lorsqu'il a décidé d'égaliser les fonds.

Je n'ai que deux recommandations.

Nous recommandons que le gouvernement envisage de préqualifier une base plus large et un mélange de grands et petits organismes comme partenaires de confiance qui sont admissibles et peuvent automatiquement recevoir des fonds du gouvernement en tant que partenaires sur le terrain.

• (1830)

De même, en ce qui concerne les fonds de contrepartie, le gouvernement devrait verser de manière impartiale et universelle des fonds de contrepartie à tous les organismes caritatifs qui reçoivent des dons pour la cause en question et qui sont aussi actifs sur le terrain.

Je terminerai mes observations en disant qu'il n'est jamais trop tard pour modifier cette politique injuste. Il est urgent de le faire pour aider les personnes touchées, et une aide retardée est une aide refusée.

Je vous remercie beaucoup.

Le président: Merci, beaucoup, docteur Daud.

Nous donnons maintenant la parole à M. Khan, d'Islamic Relief Canada.

Monsieur Khan, vous disposez de cinq minutes.

M. Usama Khan (directeur général, Islamic Relief Canada): Merci beaucoup, monsieur le président, et mesdames et messieurs les membres du Comité, de discuter de la situation au Pakistan.

Islamic Relief Canada fait partie d'une famille mondiale, d'un réseau mondial. Au Pakistan plus particulièrement, nos équipes sont actives depuis plus de 30 ans. Actuellement, nous avons 400 membres du personnel dans tout le pays, dont 100 qui travaillent directement au Balouchistan. À ce jour, Islamic Relief Pakistan a joint plus de 550 000 personnes en leur apportant une aide vitale.

J'aimerais vous fournir un compte rendu de première main de la période du 17 au 28 août. J'étais sur le terrain au Pakistan, plus particulier au Balouchistan. C'est une province qui est déjà à la traîne en fait d'infrastructures, même comparativement au reste du pays. La plupart des zones qui ont été frappées par ces inondations... La majeure partie du Balouchistan était déjà dans une situation d'extrême pauvreté. Nous parlons ici d'environ 6 millions vivant déjà dans la pauvreté sur les 12 millions d'habitants de cette province.

J'ai vu sur le terrain des gens qui ont perdu non seulement leur maison — et dans certains cas leur vie — mais un moyen de gagner dignement leur vie. La plupart des régions rurales du Pakistan dépendent de l'agriculture ou de l'élevage. En raison du réchauffement de la planète et des changements climatiques, cette région du Balouchistan avait connu une grave sécheresse deux mois avant les inondations. Il n'avait pas plu depuis longtemps. Vous passez d'une situation de sécheresse à des précipitations excessives, alors que l'infrastructure fait défaut pour gérer tout l'excès d'eau. Plus de 30 millions de personnes ont été touchées et ont perdu la capacité d'assurer dignement la subsistance de leurs familles.

Même lorsque les caméras s'éteindront, lorsque les médias cesseront de parler de la situation au Pakistan, nous savons et nous craignons que l'impact perdurera de nombreuses années. Cet impact est plus important que le tremblement de terre et les inondations qui ont eu lieu il y a une dizaine d'années.

Chez Islamic Relief, nous faisons ce que nous pouvons. Nous remercions le gouvernement du Canada d'avoir annoncé initialement 5 millions de dollars de fonds de déploiement rapide, puis de 30 millions de dollars. Islamic Relief avait une présence au Pakistan et 2 millions de dollars ont été déployés par notre entremise. Islamic Relief fait aussi partie de la Coalition humanitaire, un groupe présélectionné qui a reçu des fonds du gouvernement afin de s'assurer qu'une aide efficace, transparente et concrète puisse parvenir aux gens qui en ont le plus besoin.

Les Canadiens ont été très généreux dans cette crise. Je peux vous dire que rien que chez Islamic Relief Canada, nous avons amassé 5,5 millions de dollars depuis la mi-août, explicitement pour le Pakistan. Les Canadiens d'un océan à l'autre se soucient de cette crise et sont disposés à répondre à l'appel de fonds de contrepartie pour donner davantage.

Monsieur le président, j'aimerais mentionner que lors de la séance précédente, nous avons parlé des changements climatiques. Je pense qu'un élément de cette crise dans un pays comme le Pakistan tient au fait que, lorsque vous examinez son PIB et le financement de sa dette, il est vraiment handicapé par l'impossibilité d'investir dans des infrastructures résistantes aux aléas climatiques.

Lorsque nous parlons d'atténuation des sinistres, j'ai vu sur le terrain une initiative aussi simple qu'un mur contre les inondations de 5 000 \$. Il est fait de pierres et peut être construit dans des endroits stratégiques près des villages. Les villageois m'ont montré des vidéos où les eaux de crue arrivaient et parce que nous avions fait cette intervention seulement six mois auparavant, les eaux ont

contourné leur village et leurs maisons et leurs récoltes ont été épargnées.

Je pense que nous devons donner aux ONG et aux gouvernements les moyens de multiplier de telles mesures d'atténuation des risques de sinistres résistantes au climat et de telles initiatives pragmatiques.

En ce qui concerne les partenaires multilatéraux, tant le FMI que la Banque mondiale, et je pense que le Canada et d'autres nations, ont la responsabilité de discuter de la façon dont nous pouvons convertir des créances pour nous assurer que le pays ne soit pas accablé par les remboursements de sa dette. Certaines dettes extérieures peuvent être annulées et converties en interventions résistantes et adaptées au climat.

● (1835)

Comme vous le savez, l'aide publique au développement du Canada est extrêmement faible. Nous souhaitons que le gouvernement l'augmente aussi, mais les besoins du peuple pakistanais demeurent.

Nous espérons que nous pourrions être aux côtés du peuple pakistanais. Le pays compte plus de 5 000 ou 6 000 glaciers dans le nord. Malheureusement, le réchauffement de la planète et les changements climatiques signifieront probablement que nous aurons à nouveau cette conversation dans un avenir rapproché, avec les catastrophes climatiques. C'est un sujet d'urgence.

Merci beaucoup.

Le président: Merci beaucoup, monsieur Khan.

Nous allons maintenant donner la parole aux députés pour qu'ils posent leurs questions.

Je demanderais simplement aux témoins de ralentir un peu le débit de leurs réponses. Les interprètes nous ont dit qu'ils ont un peu de mal à vous suivre, alors nous vous serions reconnaissants de parler un peu plus lentement.

Pour la première question, nous donnons la parole à M. Epp.

Vous disposez de six minutes.

M. Dave Epp (Chatham-Kent—Leamington, PCC): Merci, monsieur le président et merci aux témoins.

Je prends note de votre admonition, monsieur le président. J'ai parfois la même tendance à parler trop vite.

Je suis relativement nouveau au sein du Comité, alors par souci de transparence, j'ai siégé au conseil de la Banque canadienne de grains et j'y ai travaillé cinq ans avant d'être élu en 2019. Je tenais à le dire officiellement. Si mon parti pris transparait, je m'en excuse d'emblée. Je m'efforcerai d'éviter que cela ne se produise.

J'aimerais commencer, monsieur Khan, par ce que vous venez de mentionner dans l'une de vos dernières observations. L'aide publique au développement du Canada est assez faible. Nous avons entendu dans un témoignage précédent que le Canada s'est engagé, je crois, à verser 33 millions de dollars pour répondre à un besoin immédiat estimé par l'ONU à 816 millions de dollars.

Pouvez-vous nous dire comment cela se compare à d'autres pays?

M. Usama Khan: Je n'ai pas les faits et les chiffres précis, mais nous savons que le Canada a une réputation enviable dans le monde entier. Nous pensons qu'il peut faire plus. Il peut faire plus pour aider les pays en développement, comme le Pakistan et les pays d'Afrique. Il peut faire plus pour augmenter son aide financière, non seulement par l'entremise de partenaires multilatéraux, mais aussi directement avec les ONG présents dans ces pays.

Je sais que beaucoup de travaux sont en cours dans ce secteur. Il y a des demandes concurrentes au pays avec la population canadienne et les pressions inflationnistes sur le budget, mais nous pensons que le Canada devrait faire davantage pour réaliser certains des objectifs et répondre aux attentes pour que le Canada fasse sa part sur la scène mondiale, bien franchement.

• (1840)

M. Dave Epp: Merci, monsieur Khan.

J'aimerais poser une question à plusieurs témoins concernant le fonctionnement de vos organismes. Pouvez-vous être assez brefs et succincts, mais aussi faire le lien avec la reddition de comptes à vos donateurs et au gouvernement canadien? Travaillez-vous en grande partie par l'entremise de partenaires locaux, ou en grande partie avec du personnel basé au Canada? Comment cela se traduit-il en ce qui concerne la reddition de comptes à vos donateurs et au gouvernement du Canada?

D'après mon expérience, je crois savoir qu'il est beaucoup plus efficace de travailler par l'entremise d'organismes comme le vôtre avec des partenaires locaux pour faire face à des catastrophes que de travailler de gouvernement à gouvernement ou dans une relation bilatérale, puis par l'entremise de gouvernements étrangers.

Je vais me taire. Commençons par M. Khan, puis nous passerons à M. Shariff, si vous voulez bien.

M. Usama Khan: Je vous remercie de la question.

Par exemple, l'ARC impose de nombreuses exigences aux organismes de bienfaisance canadiens qui réalisent des projets à l'étranger. Je sais que beaucoup de progrès ont été réalisés à cet égard. Comparativement aux organismes multilatéraux et aux organismes de l'ONU, les organismes canadiens doivent respecter des exigences très strictes relativement à la tenue de livres et de registres, par exemple.

Dans le cas d'Islamic Relief, comme je l'ai dit, nous avons 400 employés dans l'ensemble pays, et nous travaillons donc dans le cadre de la famille mondiale Islamic Relief par l'entremise de notre intermédiaire à cet endroit.

[Français]

M. Stéphane Bergeron: Monsieur le président, j'invoque le Règlement.

Nous avons un problème d'interprétation.

[Traduction]

Le président: Mes excuses, monsieur Khan.

M. Usama Khan: Ce n'est pas grave.

Le président: Monsieur Khan, pouvez-vous poursuivre vos observations?

M. Usama Khan: Certainement.

Sur le plan du financement gouvernemental fourni, il faut présenter des rapports au gouvernement sur la façon dont les fonds ont été dépensés, avec...

M. Dave Epp: Merci, M. Khan.

Je vais demander à M. Shariff de répondre également.

Je m'excuse, mon temps est limité.

M. Khalil Shariff: J'ai trois réponses rapides.

Premièrement, nous travaillons avec des partenaires locaux. Notre Fondation Aga Khan au Pakistan est plus ancienne que la Fondation Aga Khan au Canada. C'est donc un partenaire local. Tous les employés sont des gens de la région.

Deuxièmement, je suis d'accord pour dire que le gouvernement doit établir la composition de son portefeuille de projets en sélectionnant des projets multilatéraux, bilatéraux ou de la société civile. Ils ont tous différentes forces et faiblesses, mais la reddition de comptes associée au financement et au soutien des institutions canadiennes est beaucoup plus élevée que ce que nous voyons dans les deux autres catégories.

La dernière chose que je dirais, c'est que lorsque nous travaillons avec des institutions locales de la société civile, nous devons insister pour qu'elles coordonnent leurs activités avec le gouvernement. Ce n'est pas vraiment optionnel. Il faut que les deux travaillent ensemble. Elles doivent collaborer étroitement avec les gouvernements de la région pour assurer une coordination et la rentabilisation maximale des ressources.

M. Dave Epp: J'aimerais poursuivre. Lors de la première série de témoignages, les fonctionnaires nous ont dit que l'une des raisons pour lesquelles des organismes sont préapprouvés, c'est que cela permet d'intervenir rapidement.

Je vais commencer par M. Daud et j'aimerais ensuite entendre M. Singh. Comment réagissez-vous à cette justification pour accorder des fonds de contrepartie uniquement à des organismes préapprouvés?

Dr Aslam Daud: Je suis tout à fait d'accord avec l'idée d'avoir des organismes préapprouvés, mais malheureusement, ces organismes préapprouvés ne sont pas considérés. Par exemple, Humanity First avait été préapprouvé. Nous étions une organisation partenaire. Nous avons fait nos preuves, et nous avons reçu des fonds pour intervenir aux Philippines. Nous avons construit 400 maisons et réalisé d'autres projets. Tout cela a été examiné et vérifié par une tierce partie. Les résultats sont là.

Quel que soit le processus d'examen préalable, nous sommes tous en faveur. Nous sommes d'accord, et cela devrait être fait.

M. Dave Epp: Merci, M. Daud.

M. Singh, allez-y.

M. Rahul Singh: Soyez assurés, nous sommes rapides. Nos équipes sont toujours très rapidement sur le terrain. Nous avons l'habitude de recevoir des fonds du gouvernement. Ce n'est plus le cas. Nous ne demandons même pas de fonds gouvernementaux. J'aimerais que vous puissiez reparler avec Mme Carney pour lui demander si elle a réfléchi aux conséquences de sa décision sur le secteur et les petits organismes de bienfaisance, parce que c'est désastreux.

M. Dave Epp: J'aimerais poser une autre petite question.

Le président: Je suis désolé, mais votre temps est écoulé.

La parole est maintenant à Mme Zahid.

Mme Salma Zahid: Merci, monsieur le président.

Je remercie tous les témoins de comparaître devant notre comité aujourd'hui. Merci pour tout ce que vous faites pendant cette période très difficile au Pakistan.

Ma première question s'adresse à M. Khan. Vous avez mentionné que vous avez 400 employés au Pakistan et que plus d'une centaine sont dans la province du Baloutchistan. À quelle étape en êtes-vous au Pakistan? Concentrez-vous vos efforts uniquement sur l'aide humanitaire ou avez-vous commencé le rétablissement? Les hivers peuvent être très rigoureux, surtout au Baloutchistan. L'hiver approche, alors pour ceux qui ont perdu leur maison... Certains travaux de reconstruction ont-ils commencé ou sommes-nous en période d'aide humanitaire?

• (1845)

M. Usama Khan: Même dans une province, les besoins sont différents d'un village à un autre. Dans certains villages, l'eau ne s'est pas retirée et les besoins sont très particuliers, alors que dans d'autres, on peut parler de rétablissement précoce. Nous avons aussi constaté une augmentation des maladies d'origine hydrique sur le terrain et...

Le président: Excusez-moi, monsieur Khan, il semble que vos écouteurs ne soient pas connectés à Zoom. Les interprètes ont de la difficulté à vous entendre.

M. Usama Khan: Est-ce que c'est mieux?

Le président: Oui, merci.

M. Usama Khan: Comme je le disais, les besoins sont différents même d'un village à un autre. Dans certains cas, nous avons vu des maladies hydriques. Nous avons vu des initiatives de rétablissement rapide des moyens de subsistance, et nous accordons de la latitude à nos équipes sur le terrain qui travaillent sur place, qui travaillent dans les villages.

Mme Salma Zahid: Participez-vous au processus d'évaluation en vue d'établir les besoins et ce que devraient être les priorités?

M. Usama Khan: Oui, absolument. Notre équipe des programmes ici s'entretient au moins une fois par semaine avec notre équipe au Pakistan. Nous tenons évidemment compte de leur expertise et de leurs observations pour approuver toute affectation de fonds.

Mme Salma Zahid: Ma prochaine question s'adresse à M. Shariff.

Vous avez parlé des camps médicaux qui se trouvent dans différentes régions touchées. Comment gérez-vous la pénurie de médicaments dans ces camps? Lorsque nous sommes allés à Sindh, nous avons constaté qu'il y avait une pénurie. Par exemple, il n'y avait pas de Panadol. Que faites-vous pour vous assurer que ces camps médicaux obtiennent les médicaments requis?

M. Khalil Shariff: Merci de la question. C'est une question extrêmement importante.

Il y a des pénuries. Même le transport des marchandises dans le pays, bien sûr, est devenu très difficile. Il n'y a pas de solution magique. Nous faisons ce que nous pouvons. En fait, parce que nous sommes associés... les 300 ou 400 camps établis dans ces trois ou quatre provinces sont associés à l'Hôpital universitaire Aga Khan. Nous pouvons compter sur les stocks, la chaîne d'approvisionnement et la capacité d'achat de l'hôpital universitaire.

Il y a des pénuries. C'est l'une des choses avec lesquelles nous devons encore composer. Nous allons devoir travailler sur l'approvisionnement et le transport, deux enjeux très importants.

Mme Salma Zahid: Avez-vous identifié les médicaments qui manquent? Les maladies comme la dengue, le paludisme et la typhoïde sont en hausse, surtout dans les régions où l'eau ne s'est pas retirée. Savez-vous ce qu'il... ?

Je pense que la diaspora d'ici veut faire sa part. Avez-vous dressé des listes des médicaments qui manquent afin de pouvoir lancer un appel en ce sens?

M. Khalil Shariff: Nous avons certainement une évaluation des besoins. Nous travaillons en étroite collaboration avec les gouvernements provinciaux et les ministères de la Santé et nous veillons à transmettre leurs listes et les besoins exprimés à l'Autorité nationale de gestion des catastrophes, ainsi qu'aux processus de la Banque mondiale et des Nations unies qui tentent d'évaluer cette question à l'échelle mondiale.

Oui, absolument, ces renseignements sont disponibles.

Mme Salma Zahid: J'ai une autre question pour M. Shariff.

Dans le nord, comme à Chitral, à Gilgit et à Skardu, l'eau s'est-elle complètement retirée? Les travaux de rétablissement ont-ils commencé là-bas?

M. Khalil Shariff: Le travail de préparation pour l'hiver est maintenant mené à grande échelle. Ce qui est le plus important et le plus urgent actuellement, c'est de s'assurer que les logements, les abris... la préparation hivernale est en cours partout. C'est la priorité de l'heure. L'eau s'est en grande partie retirée. Certaines zones composent encore avec ce problème. Dans l'ensemble, nous tournons maintenant très rapidement nos efforts vers la préparation pour l'hiver.

Mme Salma Zahid: Me reste-t-il du temps, monsieur le président?

• (1850)

Le président: Il vous reste 40 secondes.

Mme Salma Zahid: D'accord.

Ma dernière question s'adresse à M. Daud, de Humanity First. Merci beaucoup pour tout le travail que vous faites partout dans le monde.

Vous avez mentionné que vous aviez l'intention de construire 500 maisons. Y a-t-il une région précise dans laquelle vous planifiez ces constructions? Quel est l'échéancier de ce projet?

Dr Aslam Daud: Nous n'en sommes qu'aux premières étapes de l'évaluation. Nous n'avons pas encore désigné une région précise, mais les deux régions cibles où nous construirons ces maisons sont le Sindh et le sud du Pendjab, où, dans certains villages, les maisons ont été complètement détruites. Nous fournissons surtout une aide d'urgence dans ces zones. Puisque nous y avons déjà travaillé, nous avons choisi d'aider ces populations.

Mme Salma Zahid: Merci.

Le président: Merci beaucoup.

La parole est maintenant à M. Bergeron.

Vous avez six minutes, monsieur Bergeron.

[Français]

M. Stéphane Bergeron: Merci, monsieur le président.

Je tiens à remercier les témoins de leur présence aujourd'hui et, surtout, du travail qu'ils font avec leurs collaboratrices et collaborateurs sur le terrain pour venir en aide à la population pakistanaise. On sait que le Pakistan, depuis avril 2022, vit une crise politique importante qui se double d'une crise économique.

Ma question est fort simple et s'adresse à tous les témoins: en quoi, selon vous, la crise politique et la crise économique ont-elles été amplifiées par les inondations et, à contrario, en quoi l'instabilité politique et la crise économique ont-elles pu nuire aux opérations sur le terrain après les inondations?

[Traduction]

M. Usama Khan: Je peux essayer de répondre en premier. Merci beaucoup de votre question.

La crise économique est mondiale. Les pressions inflationnistes se sont fait sentir partout dans le monde, y compris ici au Canada. Les pays en développement comme le Pakistan ont été très durement touchés. La capacité d'intervenir et d'aider les gens... Tout était déjà devenu très cher, et les inondations ont aggravé la situation. Même dans les régions urbaines du Pakistan qui ne sont pas près des zones inondables... Lorsque j'y étais là, j'ai vu le prix des produits de base pour les familles — les fruits et les légumes de consommation quotidienne — quadrupler dans toutes les régions du Pakistan. J'ai personnellement constaté les conséquences.

Pour ce qui est de l'instabilité politique, nous avons vu qu'au moment de la crise, le discours dans les médias... la cohésion sociale s'est resserrée. Tous les partis politiques se sont unis pour aider les gens dans le pays entier. À la une des journaux et à la télévision, la crise humanitaire a pris le dessus sur l'actualité politique. Les Pakistanais se sont montrés d'une grande générosité pour aider...partout au pays.

M. Rahul Singh: Je pourrais peut-être ajouter quelque chose.

La crise au Pakistan a vraiment démontré la grande résilience de communautés qui se mobilisent, et qui s'entraident vraiment. Vous savez qu'il y aura des grèves généralisées cette fin de semaine, ce qui empêchera les organismes humanitaires d'acheminer de l'aide. Ces événements nous nuisent et rendent notre travail beaucoup plus difficile.

Globalement, la demande de services et d'aide a augmenté, simplement en raison du nombre de personnes qui ont besoin d'aide, ce qui a été contrebalancé par une diminution du de l'argent disponible, un retard dans la réception de cet argent et, bien sûr, l'énorme augmentation des coûts, ce qui signifie qu'avec ces fonds, nous aiderons moins de gens.

[Français]

M. Stéphane Bergeron: M. Shariff désire-t-il s'exprimer sur la question?

[Traduction]

M. Khalil Shariff: Monsieur le président, j'aimerais ajouter quelque chose.

Je pense que c'est une question très pertinente. Le pays doit relever plusieurs défis en même temps. Pour ce qui est de la crise économique, je pense que les plus grandes incidences se feront sentir sur la marge de manoeuvre qu'aura le gouvernement pour financer la reconstruction. Il faudra reformuler les plans mis en place par le FMI, la Banque mondiale et la Banque asiatique de développement. Le processus est en cours, mais je crois que nous devons nous at-

tendre à ce qu'il y ait une révision de la démarche de stabilisation sur laquelle les organisations multilatérales et le gouvernement du Pakistan s'étaient entendus avant la crise.

J'étais à Washington, à la Banque mondiale, il y a 10 jours, pour participer à une réunion sur les inondations. J'ai constaté que tous les intervenants, en particulier les organismes multilatéraux, étaient très conscients qu'il fallait revoir l'ensemble de la réponse aux inondations. Ce sera, je crois, ce qu'il faut faire maintenant; il faut essentiellement reformuler les plans à la lumière de la crise et des besoins en matière de reconstruction.

• (1855)

Le président: Il vous reste une minute, M. Bergeron.

[Français]

M. Stéphane Bergeron: D'accord.

D'autres témoins souhaitent-ils s'exprimer sur cette question?

[Traduction]

Dr Aslam Daud: J'ajouterais que nous avons essayé de demeurer discrets simplement pour éviter toute incidence politique sur nos réponses. Nous avons collaboré avec des partenaires locaux et des organismes gouvernementaux locaux, qui nous ont aidés, mais la situation instable au Pakistan a posé des risques pour nos bénévoles. Il y a eu des rassemblements. Des personnes de différentes allégeances politiques ont aussi entravé les opérations de secours. Nous avons essayé de travailler très discrètement avec l'aide des collectivités et des autorités locales.

Le président: Merci beaucoup, monsieur Bergeron.

Nous passons maintenant la parole à Mme Collins.

Madame Collins, vous avez six minutes.

Mme Laurel Collins (Victoria, NPD): Merci, monsieur le président.

Je tiens à remercier tous les témoins de leurs témoignages et de tout le travail qu'ils font au Pakistan.

Tout d'abord, monsieur Khan, le Pakistan a contribué à moins de 1 % du réchauffement climatique, et c'est pourtant l'un des pays les plus touchés. Je suis curieuse de savoir quel serait, selon vous, le rôle que devrait jouer le Canada dans le soutien au Pakistan et pour veiller à ce que le monde soit mieux préparé aux catastrophes climatiques. De plus, la COP27 se déroulera en Égypte au cours des prochaines semaines. Les discussions porteront beaucoup sur le financement international des pertes et des dommages liés au climat. Je suis certaine que les énormes dommages causés par les inondations au Pakistan seront au coeur des préoccupations des participants.

Vous avez brièvement parlé de la nécessité d'envisager les échanges de créances et l'annulation de dette, et comment cela pourrait aider le Pakistan à se doter d'infrastructures résilientes aux changements climatiques. À mon avis, le Canada, en tant que pays à revenu élevé, mais aussi en raison de ses émissions historiques élevées et continues par habitant, doit en faire plus. Pouvez-vous nous expliquer ce que l'adoption de ce genre de remise de dette signifierait et pourquoi il est si important que le Canada agisse à l'échelle mondiale?

M. Usama Khan: Merci beaucoup de votre question.

Réellement, je pense que dans certains cas, le Pakistan est peut-être à l'épicentre des répercussions du changement climatique. J'ai personnellement constaté, comme mes équipes sur le terrain, que la région inondée a aussi connu des conditions de sécheresse extrême pendant plusieurs années. Dans une société pastorale où la grande majorité des habitants gagnent leur vie grâce à l'agriculture ou l'élevage, ces deux moyens de subsistance sont touchés si l'eau manque ou s'il y a des inondations ou un surplus d'eau, comme c'est le cas maintenant.

Je pense que l'on reconnaît le fait que les répercussions seront très importantes. La contribution du Pakistan aux émissions de carbone est extrêmement faible. Évidemment, dans le monde occidental, y compris au Canada, elle est élevée. Ce n'est qu'une autre raison pour laquelle le Canada a une obligation morale d'en faire plus. Il a, bien sûr, déjà pris certains engagements, mais ceux-ci doivent être durables et de plus en plus importants. Même de simples Pakistanais sur le terrain sont conscients que les pays occidentaux doivent en faire plus pour aider les pays comme le leur qui sont aux prises avec ce problème.

Je le répète, il y a plus de 5 000 ou 6 000 glaciers dans le Nord. Ces glaciers fondent très rapidement. Malheureusement, on craint que le pays ne se soit pas complètement rétabli avant que nous ayons à faire face à une autre crise de ce genre.

Il y a une importante diaspora pakistanaise au Canada. Je pense que nous avons pu le constater dans l'ensemble du pays par l'intérêt manifesté envers cet appel à l'aide. Pour assurer la réponse, je crois que beaucoup de Canadiens d'origine pakistanaise s'attendent à ce que le Canada fasse sa part en prenant des engagements à l'échelle internationale et en collaborant avec des organismes multilatéraux tels que le FMI et la Banque mondiale. Un pays comme le Pakistan consacre une grande partie de son PIB au financement de la dette, et il est vraiment désavantagé par les sommes qu'il doit payer aux organismes multilatéraux. Nous pouvons convertir et utiliser une partie de cette dette pour renforcer la résistance du pays au changement climatique. Il vaut toujours mieux prévenir que guérir. Parfois, l'investissement n'est pas aussi élevé que ce que nous dépensons actuellement. Nous pouvons en faire beaucoup avec peu.

Merci.

• (1900)

Mme Laurel Collins: Merci beaucoup.

J'ai une question connexe. Les engagements du Canada en matière d'aide publique au développement sont déjà très faibles. Seriez-vous d'accord pour dire que l'APD devrait être en sus de notre financement international de la lutte contre les changements climatiques?

M. Usama Khan: Oui, absolument. Je pense que le Canada doit faire le maximum pour se montrer à la hauteur de ses engagements internationaux... Cela aidera énormément le Canada à faire figure de chef de file sur la scène mondiale dans la réalisation de ces importantes initiatives. Assurément, plus il en fera, le mieux ce sera.

Mme Laurel Collins: Excellent.

Je pose la même question à M. Shariff. Êtes-vous d'accord pour dire que notre APD devrait s'ajouter au financement international de lutte contre les changements climatiques?

M. Khalil Shariff: Oui.

Mme Laurel Collins: Je vous remercie beaucoup.

J'ai une autre question pour M. Shariff.

Quels étaient les besoins au Pakistan avant les inondations, avant la COVID-19? Craignez-vous qu'il y ait une diminution des indicateurs de développement dans des domaines tels que l'éducation des filles et la vaccination?

M. Khalil Shariff: Oui. Malheureusement, je crains que ce que nous commençons à voir, c'est la très longue ombre projetée par la COVID-19. La pandémie a eu des conséquences très graves dans tout le pays, comme, bien honnêtement, dans toutes les régions des pays en développement. La crise sanitaire de la COVID-19 a maintenant été éclipsée par une très grave crise de sécurité alimentaire, une crise économique et une crise dans le domaine de l'éducation, sans parler de la crise de l'égalité des genres provoquée par la COVID-19. À mon avis, les inondations ne font qu'aggraver tout cela.

J'ai bien peur que le Pakistan ne soit pas le seul pays à se trouver dans cette situation. Dans un sens, la pandémie de la COVID-19 a affaibli la résilience de beaucoup de pays. La marge de manœuvre budgétaire des gouvernements a considérablement diminué dans plusieurs pays en développement. Le désir et la latitude financière des donateurs ont fondu.

Je pense que nous vivons une époque de grande vulnérabilité dans le monde entier. Nous devons nous préparer à réfléchir au type de réponse qui sera à la fois suffisante et stratégique pour des besoins seront presque certainement en croissance rapide.

Mme Laurel Collins: Merci.

Monsieur le président, est-ce qu'il me reste du temps?

Le président: Non. Votre temps est écoulé. Merci, madame Collins.

La parole est maintenant à M. Genuis.

M. Garnett Genuis: Merci, monsieur le président.

Je remercie beaucoup tous nos témoins de leurs témoignages et, surtout, de leur travail sur le terrain.

J'ai bien aimé les observations selon lesquelles il est primordial de réformer le programme de contrepartie. Notre comité a l'intention de préparer un rapport à l'issue de ces audiences, et j'espère que nous recommanderons fermement au gouvernement de réformer le fonctionnement des programmes de financement de contrepartie. Comme je l'ai déjà mentionné, c'est un problème que nous avons constaté dans plusieurs autres situations, et je crois que le gouvernement pourrait envisager d'autres options pour atteindre ses objectifs tout en étant plus équitable.

Ma question ne s'adresse à personne en particulier, mais simplement à tous ceux qui veulent y répondre. Je veux parler des enjeux liés aux droits des minorités au Pakistan et de la façon dont nous pouvons nous assurer que l'aide au développement est offerte à toutes les collectivités, et que le Canada joue un rôle positif dans la lutte contre les dangers qui pèsent sur les minorités.

J'ai été très troublé d'apprendre récemment qu'un leader religieux était responsable de l'horrible incitation à la violence contre la communauté musulmane ahmadie, contre les femmes enceintes. Il s'est produit d'autres cas de violence et de discrimination juridique contre les chrétiens et diverses autres communautés minoritaires.

Est-ce que l'un d'entre vous aurait des observations sur la façon dont nous pourrions nous assurer que les minorités au Pakistan ont un accès égal à l'aide au développement?

• (1905)

Dr Aslam Daud: Je peux commencer.

Il est vrai qu'il y a au Pakistan des troubles raciaux, religieux et ethniques qui opposent différents groupes. Vous venez de mentionner le décret religieux contre les femmes enceintes — les femmes ahmadies — et c'est une situation très triste.

Un autre incident s'est produit lorsque des tomates ont été importées d'Iran et qu'un groupe a déclaré qu'elles seraient détruites parce que c'était des tomates chiites et que les sunnites ne pouvaient pas les avoir. C'est une situation très triste causée par l'analphabétisme, le fanatisme et les faussetés répandues par certains groupes.

Je crois que pendant une période de difficultés, le pays et la communauté internationale devraient s'assurer que l'aide parvienne à tous les secteurs et à tous les groupes, sans aucune discrimination. On peut y arriver en imposant certaines conditions, notamment que le gouvernement rende compte de la manière dont l'aide a été distribuée et sur la façon dont divers groupes ethniques, religieux et autres ont obtenu une partie de l'aide fournie.

Nous ne pouvons pas faire grand-chose à cet égard, car les responsables sont des fanatiques sur place, mais il serait possible de forcer le gouvernement à les empêcher d'agir, ou au moins à prévenir la violence contre divers groupes ethniques, et à s'assurer que l'aide parvienne à tous.

M. Garnett Genuis: Je vais poursuivre puisque mon temps est limité.

Monsieur Daud, vous avez fait une bonne suggestion au sujet des conditions. À votre connaissance, est-ce que cela se fait actuellement? Le gouvernement est-il conscient de ces enjeux ou n'a-t-il pas pris ces mesures?

Dr Aslam Daud: Je n'en sais rien.

M. Garnett Genuis: J'aimerais poser une autre question dans la minute et demie qu'il me reste, mais est-ce qu'un autre témoin souhaiterait intervenir très brièvement sur les droits des minorités?

M. Usama Khan: Oui, je peux le faire rapidement, en 10 secondes.

Lorsque j'étais à Quetta, nous nous sommes assurés de rencontrer tous les groupes religieux présents à cet endroit qui compte une importante communauté hindoue, une communauté sikhe et une communauté chrétienne. Lorsque c'est possible, je pense qu'à titre d'intervenant humanitaire et d'ONG, nous essayons d'avoir un dialogue interconfessionnel... nous représentons ces communautés afin de nous assurer que l'aide puisse parvenir aux personnes négligées ou démunies.

M. Garnett Genuis: Merci beaucoup.

Je sais qu'en ce qui concerne l'allègement de la dette — et il en a été un peu question —, il y a le risque que l'allègement de la dette par les pays occidentaux ait l'effet pervers d'augmenter la dépendance envers d'autres prêteurs, notamment la Chine. Comment pouvons-nous explorer cette option, sans toutefois générer une plus grande vulnérabilité compte tenu de l'endettement actuel envers des acteurs qui ne partagent peut-être pas nos valeurs?

M. Rahul Singh: Je dirais que nous devons nous assurer que nos valeurs sont vraiment respectées. Si notre façon de financer les programmes n'est pas équitable ou éthique, comment pouvons-nous parler d'allègement de dette ou autres si nous ne le faisons pas correctement en tant que gouvernement en ce moment?

M. Garnett Genuis: Je sais que je n'ai plus de temps, mais j'invite les témoins qui souhaitent répondre à la question de l'allègement de la dette — car je sais que c'est un sujet un peu technique —, à nous transmettre leurs réponses écrites afin qu'elles soient ajoutées à l'information qui servira à la préparation de notre rapport.

Le président: Merci beaucoup, monsieur Genuis.

Nous allons maintenant céder la parole à M. Gaheer.

Vous avez cinq minutes.

M. Iqwinder Gaheer (Mississauga—Malton, Lib.): Merci, monsieur le président.

Je remercie d'abord les témoins d'avoir pris le temps de venir nous rencontrer, et je les remercie beaucoup, évidemment, pour le travail qu'ils font sur le terrain.

Ma première question s'adresse à M. Shariff.

En ce qui concerne votre troisième principe, vous avez parlé de la nécessité d'investir dans la préparation. Je me souviens que de graves inondations se sont produites au Pakistan il y a plus d'une décennie. Je suis certain que des discussions à ce sujet ont également eu lieu à ce moment. Le monde a-t-il appris comment mieux fournir de l'aide, ou sommes-nous toujours dans la même situation?

M. Khalil Shariff: La réponse évidente, monsieur le président, c'est que nous n'avons pas appris. Je ne crois pas que l'analyse que j'ai vue montre que nos investissements se rapprochent de ce que nous devons faire pour réduire les risques de catastrophe et nous y préparer. Le sommet mondial qui s'est déroulé au Japon il y a 10 ans a permis d'obtenir quelques engagements. L'analyse prouve, et le bon sens nous dit, que si l'on peut se préparer et réduire les risques, les coûts seront bien moindres que si l'on est toujours en train de réagir précipitamment.

Je suis désolé de le dire, mais je ne crois pas que nous ayons fait le genre d'investissement requis à l'échelle mondiale dans ce domaine.

• (1910)

M. Iqwinder Gaheer: En ce qui concerne votre premier principe, vous avez dit qu'il doit y avoir une certaine souplesse dans la prestation de l'aide. Parfois, la préoccupation est qu'en l'absence de conditions, les fonds ne servent pas aux fins auxquelles ils sont destinés et qu'ils se retrouvent dans les poches des profiteurs.

Avez-vous des commentaires à ce sujet?

M. Khalil Shariff: Je pense que c'est une excellente question. Je dirais qu'il ne faut pas confondre la souplesse et le manque de reddition de comptes. Ce que je veux dire lorsque je parle de souplesse, c'est que nous devons concevoir nos programmes de façon à ce que l'on puisse tenir compte des besoins réels sur le terrain et éviter d'en arriver à entendre: « Nous sommes dans une situation d'aide humanitaire. En ce moment, nous appuyons uniquement les activités humanitaires. » Ce raisonnement néglige le fait que, même si des activités humanitaires sont en cours, nous devons simultanément commencer le travail de redressement rapide et de reconstruction.

Ce que je demande, c'est que dans la conception des programmes de financement de bailleurs de fonds, il soit clair qu'il doit y avoir des paramètres qui reflètent concrètement les réalités sur le terrain.

La reddition de comptes est absolument essentielle. Je ne pense pas qu'elle doive être compromise dans le genre de souplesse que je réclame.

M. Iqwinder Gaheer: Merci.

Ma prochaine question est pour tous les organismes.

Nous savons que, lors de catastrophes, les femmes et les filles sont touchées de manière disproportionnée. Comment les femmes et les filles du Pakistan sont-elles touchées par ces inondations? L'intervention humanitaire tient-elle compte de la dimension liée au genre?

Dr Aslam Daud: Oui, nous tenons certainement compte de cet enjeu. Nous nous assurons que les valeurs culturelles ou religieuses ne sont pas compromises. Lorsque nous fournissons des refuges dans les sociétés orthodoxes dans lesquelles les femmes souhaitent vivre dans un endroit séparé, nous fournissons soit une unité familiale, soit un espace distinct pour les femmes âgées et les enfants qui n'ont pas d'homme dans la famille, et nous assurons également une surveillance pour tous se sentent en sécurité.

C'est l'élément clé de la phase d'urgence. À plus long terme, lorsque nous envisageons de construire des maisons et de les réparer, nous accordons une priorité particulière aux veuves et aux femmes qui ne peuvent compter sur aucun revenu familial afin qu'elles puissent vraiment profiter de cette aide à long terme.

M. Rahul Singh: Monsieur Gaheer, je vous dirais que toute notre aide est axée sur les cellules familiales, et qu'elle est vraiment conçue pour permettre aux familles d'avoir accès à l'eau potable ou à des paniers alimentaires. Cela aide considérablement à lutter contre la violence fondée sur le sexe parce que nous nous assurons toujours que les femmes et les filles sont au coeur de l'aide que nous offrons.

Je vous ferai remarquer que nous vivons mondialement une période extrêmement critique. Cette année, 270 millions de personnes auront besoin d'aide humanitaire urgente. C'est quatre fois plus qu'il y a dix ans. L'argent nécessaire pour répondre à ces besoins n'a pas suivi le rythme de cette augmentation de 400 %. Notre secteur doit mieux travailler pour répondre à cette demande accrue.

M. Usama Khan: J'aimerais simplement ajouter que le financement d'Islamic Relief provient du financement de contrepartie de la Coalition humanitaire et que le gouvernement se concentre sur les femmes et les filles. Nous distribuons des subventions en espèces à 4 250 femmes dans des ménages touchés. Nous veillons à ce que 9 000 femmes et filles aient des trousseaux de dignité et de gestion de l'hygiène menstruelle.

Enfin, mais c'est aussi le plus important, nous menons des recherches sur l'impact du climat sur les femmes enceintes et allaitantes et les nourrissons dans les collectivités inondées, et nous formulons des recommandations pour examiner certaines incidences à long terme.

M. Iqwinder Gaheer: C'est excellent, merci.

Le président: Nous passons maintenant à M. Bergeron, pour deux minutes et demie.

[Français]

M. Stéphane Bergeron: Merci, monsieur le président.

Selon une étude publiée en septembre dernier par Aide à l'enfance Canada, seulement une personne sur cinq dit avoir reçu l'aide humanitaire promise, et une proportion relativement faible des ha-

bitants des provinces les plus touchées, soit le Baloutchistan et le Pendjab, a reçu une aide humanitaire. Dans le cas du Baloutchistan, on parle de 8,4 %, et du Pendjab, de 25,8 %.

D'après votre expérience, ces chiffres sont-ils exacts? Qu'est-ce qui explique une telle situation?

[Traduction]

M. Usama Khan: Je ne suis pas certain d'avoir bien compris les statistiques, mais je suis d'accord en général pour dire que ces pourcentages sont probablement exacts en ce qui concerne les gens qui ont besoin d'aide, en tant que dénominateur, et ceux qui en reçoivent.

Malheureusement, en raison des besoins considérables dans une province comme le Baloutchistan, où il n'y a pas d'infrastructure routière et où les organismes d'aide et les ONG ne peuvent pas atteindre toutes les personnes qui ont besoin d'aide, il y a un grand écart. C'est pourquoi, par exemple, dans le cas d'Islamic Relief, un quart du personnel est basé au Baloutchistan. C'est là que l'accès est le plus difficile et que nous pensons que les collectivités et les villages peuvent être négligés par les ONG locales.

• (1915)

M. Rahul Singh: J'ajouterais que les besoins sont extrêmement généralisés et immenses. Le pays entier est touché et dans différentes régions, les inondations sont à des stades différents. Comme vous le savez, Dadu est encore sous l'eau, alors que Nowshera et d'autres régions du Nord ne le sont pas. L'administration locale a même fait en sorte qu'il ne soit pas possible de traverser une frontière provinciale avec des aliments, car que les besoins sont trop grands.

C'est simplement une réponse beaucoup plus importante. Rappelez-vous qu'en 2010, les inondations ont touché 20 millions de personnes. Nous pensions que c'était l'événement le plus grave au monde. Je me souviens d'avoir dirigé notre première équipe de réponse. Nous parlons aujourd'hui de 33 millions de personnes touchées; c'est énorme.

La crise est tellement généralisée et un si grand nombre de gens ont besoin d'aide. Cela signifie simplement que nous devons mettre les bouchées doubles et poursuivre le travail. C'est pourquoi nous avons besoin de mécanismes de financement plus efficaces.

Le président: M. Bergeron, il vous reste 20 secondes.

[Français]

M. Stéphane Bergeron: Un autre témoin souhaite-t-il ajouter quelque chose?

[Traduction]

Dr Aslam Daud: Je suis plutôt d'accord. Je n'ai pas les chiffres exacts, mais je dirais que nous ne rejoignons pas toutes les collectivités et tous les groupes.

Il y a encore d'énormes besoins auxquels on ne pourra répondre qu'en ayant plus de partenaires et plus d'organismes actifs sur le terrain parce que tous ont des limites. Si vous avez plus d'organismes sur le terrain, vous serez en mesure d'atteindre le plus grand nombre de personnes possible.

[Français]

M. Stéphane Bergeron: Je vous remercie.

[Traduction]

Le président: Merci.

Nous allons maintenant céder la parole à Mme McPherson pour les deux dernières minutes et demie.

Mme Heather McPherson: Merci, monsieur le président.

Je suis désolée d'avoir été obligée de m'absenter pendant les témoignages. Malheureusement, je prononçais un discours à la Chambre.

Les commentaires sont très intéressants à entendre. Je voudrais parler un peu plus des répercussions du changement climatique ou du financement climatique. Nous savons, bien sûr, que le Pakistan a contribué à moins de 1 % du réchauffement de la planète, mais qu'il est néanmoins victime des changements climatiques et de la crise climatique.

Si vous me le permettez, monsieur Shariff, je vais terminer avec vous.

Comment le Canada pourrait-il ou comment devrait-il mieux financer l'atténuation des changements climatiques et l'adaptation à ces changements? Comment le financement pourrait-il être mieux distribué? Comment pourrions-nous nous assurer qu'il aide les personnes les plus vulnérables, qu'il utilise les connaissances autochtones et qu'il s'harmonise avec notre politique d'aide internationale féministe?

M. Khalil Shariff: Merci beaucoup, monsieur le président.

Je pense que c'est une question très importante, et je suis certain que je ne lui rendrai pas justice dans le temps dont nous disposons. Permettez-moi de dire quelques mots au sujet des principes de travail.

Le premier principe est que, dans le monde entier, y compris au Canada, une grande partie du financement climatique est associé au financement par emprunt et par capitaux propres plutôt qu'au financement par subvention. Bien que je comprenne la raison de cette orientation, je crois qu'il est très optimiste de penser qu'il est possible de répondre adéquatement aux urgents besoins climatiques avec des ressources qui ne sont pas des subventions et qui devront être remboursées d'une façon ou d'une autre. Dans le cas présent, il serait absolument possible d'ouvrir la porte à ce que l'on considère être des solutions de financement novatrices, mais je dirais que c'est une réponse très spécifique; et non une réponse générale.

Deuxièmement, je crois que nous devons probablement réaliser des analyses beaucoup plus précises sur les enjeux particuliers, pays par pays, là où nous pensons pouvoir apporter une réelle contribution. Examinons le cas de l'énergie propre, par exemple. Plusieurs régions du monde vivent dans un contexte de fragilité climatique et de pauvreté énergétique. Cela signifie qu'il faut accroître considérablement la quantité d'énergie disponible. Simultanément, nous serons beaucoup plus conscients de l'empreinte carbone. Nous devons apporter considérablement d'innovation à la capacité de ces pays d'élaborer des plans de sécurité énergétique qui transformeront leurs ressources en sources d'énergie durable. Quel est notre niveau d'expertise en la matière? Quel est le lien entre notre financement et cet enjeu d'une extrême importance?

Le dernier exemple est l'agriculture. Nous avons une excellente occasion de faire beaucoup plus dans le domaine de l'agriculture adaptée au climat. C'est un problème très important dans le monde entier. Je pense que nous avons beaucoup de possibilités de travailler en collaboration avec des collectivités. J'ai l'impression que si nous nous tendons la main aux collectivités qui ont des idées, elles répondront avec enthousiasme.

Nous devons prendre des engagements, et je crois qu'une grande partie de ces engagements doit être sous forme de subventions.

• (1920)

Mme Heather McPherson: Merci.

Le président: Merci, M. Shariff.

Merci, monsieur Singh, monsieur Daud et monsieur Khan. Nous vous sommes très reconnaissants d'avoir généreusement partagé votre expertise avec nous. Nous vous remercions également du travail extraordinaire que vous faites sur le terrain au Pakistan. Merci beaucoup. Vous pouvez être assurés que nous tiendrons compte de vos observations dans notre rapport.

Oui, M. Chong.

L'hon. Michael Chong (Wellington—Halton Hills, PCC): Merci, monsieur le président.

Je me demande si le Comité pourrait adopter rapidement quatre points d'ordre administratif afin de pouvoir bien fonctionner jusqu'à la fin de novembre.

Le premier point que j'espère que le Comité adoptera concerne les deux budgets préparés par la greffière.

Je propose que le Comité adopte le budget de projet de 11 500 \$ pour l'étude sur les inondations extrêmes au Pakistan, ainsi que le budget de projet supplémentaire de 10 575 \$ pour la séance d'information sur la situation actuelle en Haïti.

Le président: Il devrait y en avoir trois, si je ne me trompe pas.

L'hon. Michael Chong: D'accord, ce serait les trois budgets, oui.

Je propose l'adoption du troisième budget de 5 225 \$ pour le projet de loi S-223.

Le président: Nos témoins peuvent nous quitter s'ils le désirent. Merci.

Il s'agit du projet de loi S-223, des inondations extrêmes au Pakistan et de la situation en Haïti.

(L'amendement est adopté. [Voir le Procès-verbal])

L'hon. Michael Chong: Très rapidement, j'aimerais que nous adoptions un deuxième point d'ordre administratif qui aidera le Comité et la greffière. Les analystes ont préparé une déclaration concernant la comparution récente d'Evgenia Kara-Murzain devant notre comité.

Je pense qu'un petit changement a été apporté à la déclaration, et je crois que tout le monde est d'accord avec cette modification.

Le président: Oui. Cela venait de M. Genuis.

L'hon. Michael Chong: J'aimerais que le Comité adopte cette déclaration afin que vous puissiez la transmettre, monsieur le président.

Le président: Y a-t-il consentement unanime?

Des députés: D'accord.

L'hon. Michael Chong: Troisièmement, j'aimerais que nous adoptions le calendrier de novembre, préparé par la greffière et distribué aux membres du Comité par le président, afin que la greffière puisse inviter des témoins et préparer les réunions de novembre.

Le président: Y a-t-il consentement unanime?

Des députés: D'accord.

Le président: C'est parfait.

L'hon. Michael Chong: Je pensais avoir un quatrième point, mais je...

Mme Heather McPherson: Il y a l'étude du SDIR que nous avons reçue. Nous pourrions approuver l'étude du SDIR.

L'hon. Michael Chong: Monsieur le président, nous avons reçu le rapport du Sous-comité des droits internationaux de la personne.

Je propose que nous adoptions le rapport du sous-comité.

Le président: Certainement. Je vous remercie.

Y a-t-il consentement unanime?

Des députés: D'accord.

Le président: Je mentionnerais deux autres choses. Je rappellerai aux députés que nous devons penser aux témoins que nous entendrons lors de notre étude sur Haïti. Nous avons jusqu'à 17 heures demain puisque nous parlerons de la situation en Haïti lundi pendant la deuxième heure.

En ce qui concerne le projet de loi S-211, je demanderais à tout le monde de bien vouloir proposer leurs témoins d'ici le 1er novembre, soit mardi.

Merci.

La séance est levée.

Publié en conformité de l'autorité
du Président de la Chambre des communes

PERMISSION DU PRÉSIDENT

Les délibérations de la Chambre des communes et de ses comités sont mises à la disposition du public pour mieux le renseigner. La Chambre conserve néanmoins son privilège parlementaire de contrôler la publication et la diffusion des délibérations et elle possède tous les droits d'auteur sur celles-ci.

Il est permis de reproduire les délibérations de la Chambre et de ses comités, en tout ou en partie, sur n'importe quel support, pourvu que la reproduction soit exacte et qu'elle ne soit pas présentée comme version officielle. Il n'est toutefois pas permis de reproduire, de distribuer ou d'utiliser les délibérations à des fins commerciales visant la réalisation d'un profit financier. Toute reproduction ou utilisation non permise ou non formellement autorisée peut être considérée comme une violation du droit d'auteur aux termes de la Loi sur le droit d'auteur. Une autorisation formelle peut être obtenue sur présentation d'une demande écrite au Bureau du Président de la Chambre des communes.

La reproduction conforme à la présente permission ne constitue pas une publication sous l'autorité de la Chambre. Le privilège absolu qui s'applique aux délibérations de la Chambre ne s'étend pas aux reproductions permises. Lorsqu'une reproduction comprend des mémoires présentés à un comité de la Chambre, il peut être nécessaire d'obtenir de leurs auteurs l'autorisation de les reproduire, conformément à la Loi sur le droit d'auteur.

La présente permission ne porte pas atteinte aux privilèges, pouvoirs, immunités et droits de la Chambre et de ses comités. Il est entendu que cette permission ne touche pas l'interdiction de contester ou de mettre en cause les délibérations de la Chambre devant les tribunaux ou autrement. La Chambre conserve le droit et le privilège de déclarer l'utilisateur coupable d'outrage au Parlement lorsque la reproduction ou l'utilisation n'est pas conforme à la présente permission.

Aussi disponible sur le site Web de la Chambre des communes à l'adresse suivante :
<https://www.noscommunes.ca>

Published under the authority of the Speaker of
the House of Commons

SPEAKER'S PERMISSION

The proceedings of the House of Commons and its committees are hereby made available to provide greater public access. The parliamentary privilege of the House of Commons to control the publication and broadcast of the proceedings of the House of Commons and its committees is nonetheless reserved. All copyrights therein are also reserved.

Reproduction of the proceedings of the House of Commons and its committees, in whole or in part and in any medium, is hereby permitted provided that the reproduction is accurate and is not presented as official. This permission does not extend to reproduction, distribution or use for commercial purpose of financial gain. Reproduction or use outside this permission or without authorization may be treated as copyright infringement in accordance with the Copyright Act. Authorization may be obtained on written application to the Office of the Speaker of the House of Commons.

Reproduction in accordance with this permission does not constitute publication under the authority of the House of Commons. The absolute privilege that applies to the proceedings of the House of Commons does not extend to these permitted reproductions. Where a reproduction includes briefs to a committee of the House of Commons, authorization for reproduction may be required from the authors in accordance with the Copyright Act.

Nothing in this permission abrogates or derogates from the privileges, powers, immunities and rights of the House of Commons and its committees. For greater certainty, this permission does not affect the prohibition against impeaching or questioning the proceedings of the House of Commons in courts or otherwise. The House of Commons retains the right and privilege to find users in contempt of Parliament if a reproduction or use is not in accordance with this permission.

Also available on the House of Commons website at the following address: <https://www.ourcommons.ca>